



LE DEVOIR

PERSPECTIVES

Napoléon ou Travolta?

Une «nouvelle génération» à la succession d'Arafat

Annnonce d'élections pour la mi-janvier et présentation d'un plan de réforme de cent jours de l'Autorité palestinienne: Yasser Arafat a divulgué hier sa stratégie de riposte à l'attaque au vitriol de George W. Bush (lire nos informations en page A 5).

Le tabou entourant la succession de Yasser Arafat, 72 ans, n'est qu'à moitié brisé par l'annonce d'élections législatives et présidentielle dans les territoires palestiniens. Le chef historique palestinien ne l'a pas dit ouvertement mais il fait peu de doute qu'il sera candidat à sa propre succession. Auquel cas sa victoire attendue par tout le monde embêterait certainement M. Bush ou ferait même capoter son nébuleux «plan de paix», lui qui, lundi, liait la mise à l'écart du raïs à la reconnaissance par Washington d'un État palestinien indépendant. Auquel cas le tabou pourrait continuer d'opérer.

Il n'empêche que, mis à part les énormes obstacles qui se posent à l'organisation d'un scrutin libre dans les circonstances de guerre actuelles, la scène politique palestinienne n'est pas en panne de candidats potentiels à la présidence. Une dizaine de noms circulent, gravitant tous autour du Fatah et de la direction actuelle. Il y a parmi eux une poignée de «jeunes» leaders dans la quarantaine qui s'est affirmée à la faveur de la nouvelle intifada, déclenchée en septembre 2000. Qui forme cette prétendue «nouvelle génération» qu'appelle M. Bush pour ouvrir des pistes de paix?

Il y a Mohamed Dahlan, né en 1960, qui a démissionné début juin comme chef de la sécurité préventive



Guy Taillefer

VOIR PAGE A 8: ARAFAT

HORS-JEU

Deux petits gros

Les trois jours de pause séparant la deuxième demi-finale de la finale de la Coupe du monde de football sont un excellent moment pour s'atteler à la tâche de se nous résumer tout ça, et au terme d'une réflexion s'étendant sur 27 jours mais surtout 27 nuits, voici ce qui se dégage.

Ce fut le tournoi de toutes les surprises, les petits battant les gros à qui mieux mieux, de sorte qu'en finale, on retrouve, ben, deux gros, ce qui est une autre surprise vu le rythme auquel allaient les petits, mais attention, les deux gros en question ne sont pas vraiment des gros puisque, avant le tournoi, on s'attendait à ce qu'ils soient petits, peut-être est-ce d'ailleurs là la principale surprise, tout compte fait, c'est qu'après toutes ces surprises il n'y ait pas réellement de grosse surprise et une finale entre deux petits gros.

Enfin, quelque chose comme ça, peu devrait nous chaloir puisque l'important est que se confirme en bout de piste l'axiome énoncé ici même dès le départ, à savoir que tout peut arriver™ dans le merveilleux monde du sport™. Axiome que j'enjoindrais d'ailleurs à tous les reporters de la télé et des journaux et aux simples fans que ceux-ci interviewent à tout venant de cesser d'utiliser sous peine de poursuites judiciaires pour plagiat et profération d'incommensurable banalité.

Donc, Allemagne et Brésil, par ordre alphabétique. De la visite attendue comme toujours, mais qui était censée lever les feutres plus de bonne heure cette fois. Tous deux avaient dû traverser des qualifications pénibles, et pas grand monde ne s'attendait à hurler *Deutschland über alles* ou *Ordem e Progresso* sans avoir l'air fou le 30 juin au matin. Sauf peut-être les entraîneurs, ces éternels optimistes qui passent le plus clair et le plus sombre de leur existence à attendre de se faire sacrer dehors. Ainsi Felipe Luiz Scolari racontait-il hier sa rencontre avec Rudi Völler, il y a quelques mois à

VOIR PAGE A 8: FOOT

Autres informations en page B 6

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Les sports.....	B 6
Bourse.....	B 2	Mots croisés.....	B 4
Culture.....	B 8	Télévision.....	B 7
Économie.....	B 1	Météo.....	B 4

Bush refuse de s'engager



Un groupe de manifestants a brûlé une effigie de George W. Bush, un drapeau américain et un drapeau de la multinationale McDonald hier après-midi devant l'ambassade des États-Unis à Ottawa.

Le projet de Jean Chrétien de voir les pays riches accorder à l'Afrique plus de la moitié de leurs nouveaux budgets d'aide frappe le mur américain

MANON CORNELLIER
LE DEVOIR

Calgary — Le projet de Jean Chrétien de voir les pays riches accorder à l'Afrique plus de la moitié de leurs nouveaux budgets d'aide au développement frappe le mur américain. A quelques heures du dévoilement du plan d'action du G8 sur l'Afrique, les pays membres se débattaient toujours hier pour trouver des mots capables de traduire un semblant de consensus à ce sujet.

Selon des hauts fonctionnaires canadiens et au moins un fonctionnaire français, il n'y aurait pas de désaccord autour du plan d'action pour l'Afrique qui doit être dévoilé aujourd'hui. Le nœud des discussions serait d'ordre financier.

Presque tous les pays du G8 souhaitent consacrer à l'Afrique au moins 50 % des nouvelles sommes promises pour l'aide au développement, question de soutenir leur programme africain. Le président George W. Bush, par contre, refuserait de s'engager afin de ne pas indisposer le Congrès, qui doit encore se prononcer sur la hausse de 50 % du budget d'aide des États-Unis.

Incapables de l'ébranler, les fonctionnaires tentaient hier de «trouver les mots, la formule», qui permettraient de l'associer à cet engagement sans en avoir l'air. «Si les États-Unis préfèrent ne pas utiliser un chiffre, il y a des mots en français et en anglais qui veulent dire à peu près 50 %», a dit un fonctionnaire canadien.

L'enjeu est important car les attentes à l'endroit du sommet de Kananaskis sont grandes, en particulier du côté de l'Afrique. Le G8 a promis de présenter un plan d'action en réponse au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (connu sous l'acronyme anglais NEPAD) mis en avant par les leaders africains, dont quatre sont arrivés hier en Alberta. Ils doivent, en compagnie du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, participer aux discussions d'aujourd'hui.

Selon les promoteurs du NEPAD, ce plan conçu par les Africains exigerait 64 milliards par année, non seulement en aide mais aussi en investissements, en commerce et en fonds publics africains. Or Jean Chrétien a promis de faire du dossier africain le plat

«Je voudrais rappeler que ce sommet est d'abord et avant tout le sommet de l'Afrique, et ça, c'est un événement d'une portée considérable», a dit Chirac

VOIR PAGE A 8: BUSH

Lire aussi en page A 2

- Intimidation zéro à Calgary
- Le «sommet des pauvres» rejette le NEPAD
- Pauline Marois souhaite une «union des Amériques» à l'européenne

Prendre (pacifiquement) la capitale

CLAIRANDRÉE CAUCHY
VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Ottawa — Plus de 3000 personnes ont envahi le centre-ville d'Ottawa hier afin de protester contre le Sommet du G8 qui se tient à Kananaskis, en Alberta. Sous les yeux vigilants de centaines de policiers, les manifestants ont marché pacifiquement au cœur de la capitale fédérale, se contentant de lancer un peu de peinture et de griffonner quelques slogans à la bombe aérosol sur les devantures de multinationales et de sociétés d'État.

Il était un peu moins de 13h lorsque le cortège aux banderoles colorées s'est mis en branle pour une marche en zigzag au centre-ville. Rapides, les manifestants ont sillonné les principales rues en passant devant des banques, des sièges sociaux du gouvernement fédéral et des commerces. «A qui appartient les rues? Ce sont nos rues!», pouvait-on entendre pendant cette marche de protestation.

«Le G8 intensifie l'esclavage international. On assiste à une mobilisation du capital», a expliqué Bill Lakhani, 72 ans, retraité d'une usine de caoutchouc et

VOIR PAGE A 8: CAPITALE

Un festival plus éclaté, un autre plus littéraire

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

C'est reparti. Pendant dix jours, musiciens de jazz, d'avant-garde, de fado et de hip-hop, DJ et poètes occuperont les scènes du Festival international de jazz de Montréal (FIJM) et du Off-Festival de jazz. Le coup d'envoi officiel du premier sera donné par le trio Hancock-Brecker-Hargrove, et celui du second, par des chanteuses comme Jessica Vigneault, Géraldine Hunt et autres, accompagnées de comédiennes comme Sylvie Legault et Céline Bonnier.

Signe des temps, la programmation du FIJM s'avère la plus éclectique en 23 ans. Au jazz se sont greffés plus que jamais auparavant les musiques dites du monde, le hip-hop, les sonorités

cupaines, les «dix jets», le tango, les variétés, etc. La programmation du Off, quant à lui à sa troisième édition, est plus littéraire que l'an dernier et plus française. Une bonne douzaine d'instrumentistes républicains vont traverser l'Atlantique pour s'acoquiner avec les musiciens du cru.

S'il en est ainsi, si l'affiche du FIJM est plus éclatée qu'antérieurement, c'est qu'il y a eu modification profonde du profil de l'univers sonore au cours des récents mois. En un mot, l'industrie de la musique traverse une crise grave. Un chiffre suffira à illustrer à lui seul cet état de fait: au cours de l'année

2001, les ventes de disques compacts en Amérique du Nord, tous genres confondus, ont baissé de près

L'année qui vient de s'écouler a été épouvantable. Le corps du jazz a été ramené à peu de chagrin. Les compagnies de disques ont laissé tomber la plupart de leurs artistes pour mieux se concentrer sur les valeurs sûres, essentiellement des chanteurs et chanteuses.

VOIR PAGE A 8: JAZZ

- Autres informations en pages B 7 et B 8

• LES ACTUALITÉS •

LE G8 À KANANASKIS



Les policiers ont employé la méthode discrète pour contrôler les manifestants à Calgary. Pas d'impressionnant uniforme anti-émeute, pas de larmoyant gaz lacrymogène, même les barrières métalliques sont restées entreposées. Les manifestants, eux, ont sagement rempli leur rôle.

Intimidation zéro

À Calgary, les policiers contrôlent la foule à vélo; les manifestants, eux, jouent au soccer aux intersections

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Calgary — Les policiers avaient laissé leur uniforme anti-émeute au vestiaire et circulaient à vélo, les barrières métalliques étaient restées dans leur hangar et les militants qui voulaient protester contre la tenue du G8 pouvaient manifester librement, et pacifiquement, dans les rues de Calgary hier.

Une foule d'environ 2000 personnes s'était rassemblée aux aurores dans le centre-ville, une foule bigarrée regroupant autant les syndicats et les groupes communistes que des tenants de la légalisation de la marijuana, des environnementalistes et des supporteurs de la cause palestinienne. Les gens rencontrés provenaient d'Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Vancouver et de Calgary.

«Nous voulons dire ce que nous pensons de l'ordre du jour corporatif», a expliqué Gordon Christie, du Calgary and District Labour Council, un des organisateurs de la marche. «Nous voulons montrer qu'il y a plus qu'une opinion qui existe.»

Kyla Tichkowsky, une étudiante en muséologie de Montréal, s'était déguisée en banquière «pour mettre les gens au défi de ne pas nous juger selon notre apparence».

Le départ a été donné un peu avant 7h dans une atmosphère bon enfant. Le groupe a circulé sur les principales artères de la ville afin de perturber la circulation du matin. A aucun moment leur trajet n'a été modifié pour contourner les barrières policières: il n'y en avait pas, sauf un léger périmètre autour du centre de conférences où sont réunis les médias. Les forces combi-

nées de la police de Calgary et de la GRC les laissaient aller où ils voulaient, pourvu qu'on les avertisse un coin de rue à l'avance de l'endroit où ils voulaient se rendre, question de libérer le chemin.

A 11h, le groupe s'est divisé. Les manifestants qui avaient l'intention d'être plus bruyants, vêtus de noir pour la plupart, masqués, arborant l'effigie anarchiste et hurlant des appels à la révolution, ont été envoyés dans la zone «rouge». En fait, ils ont continué à sillonner les rues du centre-ville, s'arrêtant aux intersections pour jouer au soccer. Ils se sont finalement rabattus sur le restaurant McDonald's qui se trouvait sur leur chemin. Pour seul obstacle, les policiers ont aligné leurs vélos et sont restés derrière. Quand la foule s'est trop rapprochée d'eux, ils ont soulevé la roue avant du vélo pour les charger. Le face à face a duré une demi-heure, puis les manifestants se sont dispersés, sans casse. Aucune arrestation n'a été effectuée. Deux personnes avaient été arrêtées samedi soir.

C'est envers les photographes et les caméramans que les manifestants masqués se sont montrés les plus agressifs, leur reprochant d'immortaliser leur portrait sans permission. Accusant les journalistes d'être à la solde des intérêts corporatifs, ils ont refusé systématiquement de répondre aux questions ou encore de s'identifier.

Al Redford, du Service de police de Calgary, a tenu à féliciter les manifestants pour avoir maintenu le caractère pacifique de leur marche. «Jusqu'à présent, nous avons eu trois bonnes journées», a-t-il dit. L'utilisation des policiers à vélo et le peu de barrières «fait



Le premier ministre Jean Chrétien fait quelques pas avec le président américain George W. Bush à Kananaskis.

partie de notre approche discrète et de non-confrontation», a reconnu M. Redford. Quant à la GRC, lorsqu'on lui a demandé si elle trouvait que son approche à Calgary était plus efficace que celle mise en avant lors du Sommet des

Amériques à Québec, son porte-parole Mike Gaudet a répondu: «Après chaque sommet, nous tirons des leçons. [...] De plus en plus, les services de police à travers le monde font l'utilisation de vélos. [...] On peut voir que c'est très utile.»

Pauline Marois souhaite une «Union des Amériques» à l'européenne

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

Pour Pauline Marois, les Amériques devraient d'inspirer de l'Union européenne pour réaliser une intégration continentale basée sur le respect de la diversité culturelle des nations et la défense des droits sociaux des citoyens.

A l'occasion de la Huitième Conférence de Montréal, la vice-première ministre du Québec a souligné que les créateurs de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) devaient faire une large part à la dimension sociale, tout comme l'ont fait les artisans du marché commun en Europe.

«Cette zone de libre-échange doit être le fruit d'un consensus démocratique. Sans objectifs sociaux, culturels, éducationnels et bien sûr économiques, cette ZLEA ne vaut pas la peine d'être faite, a-t-elle martelé. La coopération entre les peuples ne peut pas être que matérielle. C'est la grande leçon d'outre-Atlantique.»

Tout comme Paul Martin, qui a livré un discours devant le même public mardi, Pauline Marois a insisté sur la «nécessaire réhabilitation du politique» et sur le renforcement de la légitimité des gouvernements nationaux dans le contexte actuel de mondialisation. «L'État a un rôle important à jouer. Il appartient encore et toujours à l'État d'assurer la sécurité, le progrès et la justice sociale, en corrigeant les déséquilibres que peut provoquer l'intégration économique livrée à elle-même, a-t-elle déclaré. Ce sont des États qui négocient [...], pas des intérêts privés.»

Réaffirmant l'urgence de la sou-

veraineté, Pauline Marois a déclaré qu'à son avis, le statut d'État souverain est le seul moyen par lequel le Québec peut jouer pleinement son rôle dans l'important processus de transformation géopolitique en cours.

Resouder les continents

Invité d'honneur de cette conférence, le président du directoire et directeur de publication du quotidien *Le Monde*, Jean-Marie Colombani, a pour sa part plaidé en faveur d'un rapprochement entre l'Europe et les États-Unis du gouvernement Bush.

A son avis, «il s'agit de resouder les continents», séparés avant le 11 septembre par le déplacement dans des directions opposées, des centres de gravité continentaux. Alors que l'Europe se tourne vers l'Est, les Américains accordent en effet de plus en plus d'importance au sud du continent ainsi qu'à la Russie.

Celui qui vient de publier un essai intitulé *Tous Américains?* s'est montré dur envers les États-Unis, dont l'unilatéralisme grandissant irrite prodigieusement l'Europe. «Le 11 septembre devrait être un retour à la réalité pour les États-Unis [...]. Les attentats auraient dû faire réaliser à l'Amérique qu'elle était une nation mortelle parmi les mortels», a-t-il déclaré.

A son avis, le gouvernement Bush devrait recommencer à considérer l'Europe comme un partenaire et non comme un satellite. «L'Amérique a longtemps été l'Europe idéale. Or les idéaux qui l'animaient ont été absorbés par l'Europe alors que les États-Unis tendent à s'en éloigner», a-t-il soupité.

Le «sommet des pauvres» rejette le NEPAD

AGENCE FRANCE-PRESSE

Siby, Mali — Les participants au «sommet des pauvres», qui se tient dans le village malien de Siby, ont créé hier «un front de refus» contre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Ce «front de refus» a vu le jour alors que plusieurs présidents africains, partis à Kananaskis avec le projet du NEPAD en main, plaidaient hier la cause de leur continent auprès des dirigeants des huit pays les plus puissants du monde (G8).

A des milliers de kilomètres de Kananaskis, les participants du sommet parallèle de Siby, village situé à 52 km de la capitale Bamako, ont décidé de faire entendre leurs voix, déclarant qu'ils «ne se reconnaissent pas dans ce projet» (NEPAD).

«Nos chefs d'État affirment qu'ils sont à Kananaskis pour traiter en partenaires et avoir du concret avec les pays riches, alors que leur NEPAD est pâle et trop libéral», affirme le secrétaire général de la section malienne de Jubilé 2000, collectif regroupant un millier d'ONG dans le monde réclamant l'annulation de la dette de pays pauvres.

Le NEPAD a pour objectif d'aboutir à un taux de croissance annuel en Afrique de 7 % dans les 15 prochaines années et à une réduction de la pauvreté sur le continent noir. Il comporte une stratégie de développement et un programme détaillé d'actions dans des secteurs prioritaires (infrastructures, éducation, santé, nouvelles technologies, agriculture, accès aux marchés...), fondées sur l'aide

publique mais aussi, et surtout, sur l'investissement privé.

Plusieurs dirigeants de mouvements sociaux venus de la sous-région ont estimé que l'appel aux capitaux privés pour développer l'Afrique ne profitera qu'au capital.

Ainsi, pour une déléguée ivoirienne, l'engagement du NEPAD à œuvrer pour la «bonne gouvernance», la démocratie, le règlement des conflits, conditions essentielles à la sécurité des investissements et au développement, n'est «rien d'autre qu'une profession de foi».

«L'autre handicap du NEPAD est qu'il n'insiste pas sur l'éducation», affirme pour sa part Arnaud Zacharie, représentant des ONG du nord à la réunion de Siby.

La réunion de Siby regroupe quelque 200 représentants de mouvements sociaux venus notamment du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Guinée et du Burkina Faso.

En 20 ans, selon ce responsable, l'entrée des capitaux privés en Afrique a diminué de 40 %, et 40 % du budget des pays africains sert à rembourser le service de la dette au moment où 80 % des capitaux qui entrent en Afrique en ressortent.

«Le NEPAD risque de réduire encore davantage» la part de l'Afrique dans le marché mondial, estime de son côté un délégué du Burkina Faso. Cette part, qui était de 5 % dans les années 80, n'est plus aujourd'hui que de 2 % après l'ouverture des portes de l'Afrique au marché international.

Et plusieurs autres intervenants ont estimé qu'il fallait définir «un nouveau NEPAD avec une implication de la société civile africaine».

VIENT DE PARAÎTRE!

Numéro de juin 2002 DOSSIER SPÉCIAL 25^e ANNIVERSAIRE DE LA LOI 101

- La langue au cœur de notre destin
Jean-Marc Léger
- La Loi 101 et la politique linguistique du XXI^e siècle
Guy Rocher
- La politique linguistique du Québec à l'heure des TIC et de la diversité culturelle
Michel Plouffe
- La langue française dans le monde
Jean-Louis Roy
- La francisation des entreprises
Fernand Daoust
- L'école française ne suffit pas
Jean Dorton
- Le français à l'école
Paul-Emile Roy
- La Loi 101, entre la nécessité et une redoutable ambiguïté
Jean Larose
- Nos «médias» desservent gravement la langue chaque jour
Jean-Marc Léger
- La langue «standard» d'ici: innovation périlleuse
Claude Sauvage

Aussi dans ce numéro: Un idéal exigeant Robert Laplante, Le gouvernement des quidams Pierre Vadeboncoeur, Un fleuve inaccessible Stéphane Bouchard Léonce Naud, Hommage à Sylvain Lelièvre La Badioque Jean-Luc Gouin, Le patrimoine vivant, l'histoire d'un peuple et de sa continuité Julie Dorval

Pour vous procurer ce numéro: L'Action nationale 425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002 Montréal (Québec) H3A 3G5 Tél.: (514) 845-8533 - Téléc.: (514) 845-8529 Courriel: revue@action-nationale.qc.ca Site: http://www.action-nationale.qc.ca



LA TERRASSE SUR LE TOIT
Menu ensoleillé.
Ouverte 7 jours de 12h à 22h.
97, de la Commune Est... (514) 392-1649

Grand solde d'été au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	reg. 950\$ Solde 399\$
Vestes d'été importés d'Italie laine ~ coton ~ lin	reg. 695\$ Solde 299\$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	reg. 195\$ Solde 99\$
Pantalons importés d'Italie 100 % coton	reg. 150\$ Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5 tél.: 861-3636
Du lundi au vendredi de 10h à 18h Samedi de 10h à 16h Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Signe des temps

Normalement, la démission d'un attaché politique junior serait passée totalement inaperçue. Le roulement de personnel est effarant au sein des cabinets ministériels et, sans vouloir déprécier ses mérites, Mathieu Santerre n'était pas précisément un pilier du bureau de Bernard Landry, même si l'écho qu'a eu son départ donne à penser que le gouvernement aurait pu faire bon usage de ses talents en matière de communication.

A titre de comparaison, un des grands serviteurs du Québec au cours des dernières décennies, Yves Martin, a quitté le cercle étroit des proches collaborateurs du premier ministre au printemps dernier sans que les médias ne disent un seul mot à ce sujet.

Quand les libéraux de Robert Bourassa ont repris le pouvoir, en 1985, M. Martin, alors sous-ministre en titre aux Relations internationales, a été le premier haut fonctionnaire à être victime de la classique purge qui suit un changement de gouvernement. Quand Jacques Parizeau est devenu premier ministre en 1994, il en a fait un de ses plus proches conseillers. M. Martin a conservé les mêmes fonctions auprès de Lucien Bouchard puis de Bernard Landry.

Dans les officines gouvernementales, il était notoire que M. Martin était à couteaux tirés avec une autre conseillère de M. Landry, Josée Legault, identifiée à l'aile radicale du PQ, mais il est parti sans faire d'esclandre. Au moment où le PQ, le gouvernement et le premier ministre lui-même semblaient complètement déboussolés, le départ d'un personnage de cette envergure n'en avait pas moins valeur de symbole.

Signe des temps, c'est pourtant la démission d'un jeune attaché politique de 27 ans qui a retenu l'attention. Comme pour illustrer le transfert du pouvoir qui est en voie de s'opérer vers une autre génération. Au bureau de M. Landry, on ne semble pas très bien saisir les raisons qui ont mené Mathieu Santerre à faire ce geste. C'est peut-être ce qui est le plus inquiétant.

Dans la lettre qu'il a adressée au premier ministre, M. Santerre dit avoir décidé de partir principalement «en raison de la rigidité idéologique stérile et paralysante qui est imposée aux éléments les plus dynamiques et les plus créateurs du Parti québécois», se disant non seulement déçu mais insulté par la différence de traitement qui a été réservée à la ministre déléguée à l'Énergie, Rita Dionne-Marsolais, et au président du Conseil du trésor, Joseph Facal.

Dans un cas comme dans l'autre, on peut se demander si c'est la souplesse idéologique ou le jugement politique qui a fait le plus cruellement défaut à M. Landry, mais le résultat n'en demeure pas moins désastreux. Prendre la défense d'une ministre qui accuse la jeune génération d'égoïsme et rabrouer celui qui prétend soulager la classe moyenne, il faut quand même le faire! Tant qu'à y être, pourquoi ne pas recommander carrément de voter pour l'ADQ?

Bien sûr, personne n'est parfait, mais le rythme auquel le premier ministre accumule les erreurs depuis le début de l'année devient franchement inquiétant. C'est comme s'il était mu par un inassouvable instinct d'autodestruction qui le pousse même à s'en prendre à ceux qui veulent l'empêcher de courir à sa perte.

En réagissant aussi maladroitement aux déclarations de M. Facal, il a en quelque sorte pris sur lui le fardeau de la preuve qu'il entendait faire porter à Mario Dumont. Alors qu'il se promettait de faire le procès du programme prétendument réactionnaire de l'ADQ au cours des prochains mois, c'est plutôt au PQ qu'il incombera de prouver qu'il n'est pas ce fossile des années 70 qu'a dénoncé le président du Conseil du trésor. Et à M. Landry lui-même de démontrer qu'il n'est pas cet autocrate vieillissant et bougon pour lequel M. Santerre se sent désormais incapable de travailler.

Il est si rare que le premier ministre reconnaisse avoir commis une erreur qu'il y a lieu de souligner l'événement. Dans la conférence de presse qu'il a donnée à la clôture de la session, le premier ministre a avoué pour la première fois qu'il n'avait pas évalué à sa juste mesure la portée de la défaite référendaire du 30 octobre 1995.

«Il nous manquait 30 000 voix, alors on a eu l'impression que ce n'était pas si grave que ça, et au lieu de faire le deuil référendaire immédiatement puis de repenser à l'avenir, on est restés des demi-gagnants, alors qu'on avait perdu», a-t-il expliqué, sans toutefois préciser quelle conclusion concrète il avait tirée de cette analyse, qu'il s'agisse de la stratégie à suivre ou encore de la redéfinition du projet souverainiste lui-même.

Le politologue Christian Dufour avait fait une intéressante réflexion sur ce thème, il y a deux ans, dans sa *Lettre aux souverainistes québécois et aux souverainistes qui sont restés fidèles au Québec*. Selon lui, il aurait mieux valu perdre le référendum avec 40 % des voix qu'avec 49,4 %. Une deuxième raclée en 15 ans aurait au moins forcé les souverainistes à évoluer, tandis que cette quasi-victoire les a en quelque sorte rendus prisonniers de leur rêve.

Son jugement à l'endroit des «purs et durs», qu'il voyait s'entêter dans une voie sans issue, était très dur. «Ceux pour qui l'indépendance est plus importante que l'avenir du Québec, qui préfèrent leur rêve intact à un Québec réel se défaisant, ne sont pas vraiment loyaux au Québec», écrivait-il.

Dans les notes que M. Landry avait préparées pour sa conférence de presse du 14 juin dernier, on pouvait lire la phrase suivante: «Nous allons faire révoquer les Québécois comme jamais nous ne l'avons fait.» Finalement, il a préféré ne pas la lire. C'est déjà un progrès.

mdavid@ledevoir.com

Info-publicité

Loto-Québec joue la carte de l'engagement

La société d'État veut montrer qu'elle fait autre chose que des grattes

En prenant la barre de Loto-Québec, Gaétan Frigon l'avait annoncé: la vache à lait du gouvernement spécialisée dans les jeux de hasard n'a plus l'intention d'augmenter son chiffre d'affaires. Elle va plutôt se consacrer à résoudre ses problèmes... d'image.

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

La formule pourrait bien être gagnante. À compter de l'automne prochain, Loto-Québec va en effet diffuser, sur les ondes de TVA, une série de 60 capsules d'information visant à présenter «l'implication sociale de la société d'État» dans le Québec contemporain, a appris *Le Devoir*. Et, du même coup, faire oublier les sombres histoires de joueurs pathologiques, de mineurs accros aux grattes et autres démenagements du temple de la collecte de taxes par le jeu.

Ce projet d'infopublicité est «encore au stade de développement», a indiqué Claude Rochon, porte-parole de la plus importante station de télévision au Québec. Mais pour Anne Roy, ancienne journaliste de TQS devenue depuis un mois et demi directrice des relations publiques chez Loto-Québec, aucun mystère possible sur l'identité de la personne à laquelle il reviendra d'animer ces «émissions d'information».

Intitulées *Au-delà du jeu*, ces capsules permettront à Loto-Québec de présenter aux téléspectateurs (adeptes de la «probabilité du gain» ou non) «ses facettes méconnues du grand public». Le tout en 45 secondes stratégiquement diffusées le matin dans le cadre de *Salut bonjour!* mais aussi juste avant le bulletin de nouvelles de 22h, selon les discussions en cours.

De nombreuses facettes qui «prouvent que Loto-Québec fait autre chose que des grattes», a commenté l'ancienne présentatrice du *Grand Journal* de TQS,

désormais versée dans le contrôle de l'image de marque de l'empire du boulier et du bandit manchot.

Et comment! Au programme, donc: une incursion dans les coulisses des tirages des loteries nationales, au milieu des événements commandités en région par Loto-Québec (comme le concours de châteaux de sable de Gaspé) ou encore sur le pont du *Marie-Clarisse*, une rare goélette en bois acquise en 2001 par la société pour faire la promotion touristique de la région de Charlevoix et contribuer au financement d'organismes sans but lucratif.

«On va aussi aborder la question de l'auto-exclusion au Casino, a poursuivi Anne Roy. Notre but est d'aider Loto-Québec à se faire mieux connaître et surtout à se rapprocher de la population.»

L'idée a germé dans la tête du nouveau président de la société d'État qui, naturellement, a pensé à l'ex-figue emblématique de l'information au réseau populaire TQS pour cette nouvelle campagne de promotion télévisée. Afin d'exploiter sa crédibilité de présentatrice de nouvelles pour mieux faire passer le message auprès de l'auditoire? «Certainement pas, s'est défendue l'ex-journaliste. Je n'ai pas fait sept ans de journalisme pour rien. Et même si je travaille maintenant pour Loto-Québec, je vais continuer à toujours dire la vérité. Ce n'est pas de la publicité que l'on va faire. C'est de l'information.»

N'empêche: produites avec un budget total qui pourrait varier entre 800 000 et un million de dollars, a avancé Mme Roy, la formule *Au-delà du jeu*, présentée simultanément à l'origine à TQS et à TVA, a appris *Le Devoir*, est considérée par le réseau de télévision privé comme une «émission publicitaire». Point. Loto-Québec, «un de nos importants partenaires publicitaires», a souligné Claude Rochon, doit en effet payer pour assurer sa diffusion. Comme c'est d'ailleurs le cas pour les autres émissions (*La Poule aux œufs d'or*, *Lampe magique*, *Roue de fortune* et consorts) produites par la société d'État et présentées depuis des années, en exclusivité, sur les ondes de TVA.



ARCHIVES LE DEVOIR

Électricité

Ligne Hertel-Des Cantons: Québec va de l'avant

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Québec ira finalement de l'avant et fera compléter les travaux de la controversée ligne Hertel-Des Cantons interrompus en 1999. Malgré un avis du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), le conseil des ministres du gouvernement Landry a adopté hier un décret donnant le feu vert aux travaux qui complèteront la ligne de 735 kv.

«Le BAPE a jeté un certain regard, mais Saint-Césaire était névralgique et le demeure toujours», a déclaré hier Roger Nicolet aux journalistes, avant de se rendre à défendre le projet devant le cabinet Landry. M. Nicolet a présidé les travaux de la commission, qui appuyait le projet de ligne à haute tension faisant suite au grand verglas de 1998.

Au début de l'année, le BAPE avait jugé que le tronçon Saint-Césaire-Hertel n'était pas indispensable à la sécurisation de l'alimentation électrique de la Montérégie. Les travaux de la ligne Hertel-Des Cantons sont interrompus depuis mars 1999 à la suite d'une décision de la Cour supérieure. Le tribunal avait déclaré illégaux les décrets gouvernementaux autorisant les travaux.

À la suite du grand verglas, Québec avait adopté des décrets pour des travaux urgents, dont ceux de la ligne Hertel-Des Cantons, pour sécuriser l'alimentation en électricité de la Montérégie et d'une partie de l'île de Montréal. Le premier tronçon de 100 kilomètres (Des Cantons-Saint-Césaire) a été érigé entre la fin de 1998 et le début de 1999, sans audiences publiques ni évaluation environnementale. Des contribuables de la région, la Coalition des citoyens de Val Saint-François, avaient alors fait appel aux tribunaux pour faire cesser les travaux.

Landry ne s'émeut pas des quelques départs

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Landry ne s'inquiète pas outre mesure des départs de son cabinet et de ceux de ses ministres dans la mouvance des défaites lors des élections partielles et de la percée de l'ADQ. M. Landry a souligné que les gens vont et viennent dans les cabinets, notamment à ce temps-ci de l'année, et que de bons candidats remplaceront les démissionnaires.

Un des attachés politiques du cabinet Landry, Mathieu Santerre, a claqué la porte mardi en déplorant le manque d'ouverture du gouvernement et du Parti québécois face à la sortie fracassante du ministre Joseph Facal la semaine dernière. À la suite des partielles, le président du Conseil du trésor avait tenu à défendre la classe moyenne et à remettre publiquement en question le modèle québécois.

Mais d'autres départs affectent aussi le gouvernement en ce moment: ceux des directeurs de cabinet des ministres Paul Bégin, Rosaire Bertrand, Richard Legendre et Jean-François Simard. Ces démissions ne seraient toutefois aucunement liées à celle de Mathieu Santerre, assure-t-on au bureau du premier ministre.

«Joseph Facal, membre du conseil des ministres, a

parlé avec éclat, a commenté M. Landry au sujet de Mathieu Santerre hier en point de presse, et, en bon militant, n'a jamais cru bon de démissionner.»

Le premier ministre a encaissé les démissions en soulignant que d'autres personnes arrivaient au gouvernement, même «dans mon propre cabinet, des personnes de calibre extrêmement élevé», a-t-il affirmé. Il ne croit pas que le PQ aura de la difficulté à recruter de bons et jeunes candidats pour les prochaines élections.

M. Landry s'est d'ailleurs réjoui de la venue de Stéphane Tremblay, âgé de 28 ans, seul péquiste élu la semaine dernière, dans Lac-Saint-Jean. Assermenté hier à l'Assemblée nationale, ce dernier a lancé une flèche en direction de l'ADQ et de Mario Dumont en disant ni plus ni moins que la jeunesse du chef adéquate ne présume en rien de la jeunesse de ses idées.

Le premier ministre Landry a également rappelé que le PQ allait réoccuper plus largement le terrain politique en 2002-03. «Notre gouvernement gouverne de façon intense», a soutenu M. Landry en ajoutant qu'il présentera aussi à l'automne un programme d'action qui mènera son équipe jusqu'aux élections.

D'ici là, l'ancien ministre et député de Berthier, Gilles Baril, ira travailler au Chili à l'automne. M. Baril sera représentant d'Hydro-Québec dans ce pays d'Amérique latine.

Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

Le choix de Levine rend les administrateurs furieux

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La nomination-surprise de David Levine à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, approuvée hier par le conseil des ministres, a créé une petite commotion au sein de l'institution. Froissés de la façon dont le ministère a mené cette affaire, les administrateurs de la régie ont même fait parvenir une lettre pour manifester leur mécontentement au ministre de la Santé, François Legault.

Décidément, David Levine, ex-ministre délégué à la Santé, semble susciter la controverse partout où il passe. Après avoir soulevé les passions antisouverainistes en Outaouais, il se retrouve aujourd'hui au cœur d'une dispute entre le ministère et la Régie, nourrie par la récente révision du rôle laissé aux régies.

Consultation

Au moment même où le conseil des ministres décidait hier d'avaliser la candidature de M. Levine à titre de directeur de la Régie de Montréal-Centre, les administrateurs de cette régie dénonçaient de façon univoque, au moyen d'une lettre, la façon de faire du ministère dans le nouveau processus de consultation mis en place par la nouvelle loi sur les régies, adoptée l'an dernier.

Même si cette nouvelle loi accorde désormais au seul ministre de la Santé le

pouvoir de nommer les présidents-directeurs généraux des régies, elle prévoit toutefois que les membres du conseil d'administration aient leur mot à dire au sujet du candidat retenu.

Or il semble que la consultation faite par le ministère de la Santé ait grandement choqué les administrateurs, qui se sont sentis bousculés par cette nomination de dernière minute, survenue en raison de la défaite crève-cœur de David Levine dans le comté de Berthier, qui a ensuite précipité sa démission en tant que ministre délégué à la Santé.

Selon nos informations, tout laissait croire jusqu'à tout récemment que l'actuel directeur de la Régie, Marcel Villeneuve, allait poursuivre son travail aux commandes de l'institution à titre de président-directeur général. Or la décision des électeurs du comté de Berthier est venue changer la donne.

Étonnés de l'arrivée en scène du candidat Levine, les membres du conseil d'administration se seraient même abstenus, vendredi dernier, de commenter le choix du ministre, préférant plutôt dénoncer la façon de procéder du ministère. Hier, un communiqué devait être émis par la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, qui a finalement décidé d'attendre à demain pour émettre son opinion au sujet de cette nomination.

On a refusé de faire tout commentaire hier, tant au ministère de la Santé qu'à la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, à propos de ce différend.

ROLEX
Lady-Datejust
en or jaune 18 carats
avec lunette et cadran
sertis de brillants.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve
(514) 845-4651

LES ACTUALITÉS

PERSPECTIVES

Faire son lit en habitation

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, blâme le gouvernement pour la crise du logement et réclame des changements à la Régie du logement et au Code du bâtiment. Sa prise de position, peu étayée, laisse toutefois en plan des questions de fond. Heureusement, celles-ci seront abordées à l'automne, en commission parlementaire, grâce à l'initiative de députés libéraux et péquistes.

Pour parler de logement hier, Mario Dumont a prononcé tous les mots qu'il fallait. Le logement est un «besoin de base». La crise actuelle nécessite un «travail de concertation» sans pour autant attendre de «solution miracle».

On pourrait par contre «élargir le mandat de la Régie du logement» et «réduire les contraintes du Code du bâtiment et déréglementer l'industrie de la construction» sans pour autant sombrer dans les extrêmes. L'ADQ n'a pas non plus l'intention de mettre un terme à la construction de logements sociaux, avouant même un «penchant favorable aux coops» qui prônent

la «responsabilisation», mot clé du vocabulaire adéquate. Mais «on va arrêter de penser que l'Etat seul va régler le problème du logement», d'où l'importance «de s'assurer que les petits propriétaires soient prêts à construire».

La conférence de presse d'hier était en fait le baptême de l'ADQ en matière d'habitation. Mario Dumont a eu beau dire que l'an dernier, il avait demandé au gouvernement de réunir tous les intéressés pour en discuter, cette intervention avait été si discrète

que nul ne s'en rappelle aujourd'hui. Et c'est bel et bien la députée libérale Fatima Houa-Pepin qui, toute l'année, a talonné le gouvernement dans ce dossier, notamment en y consacrant deux interpellations, ces séances de l'Assemblée nationale qui permettent à l'opposition d'interroger un ministre à fond.

Mario Dumont, cinq jours avant le 1^{er} juillet, semble donc découvrir le dossier, qu'il a confié à son nouveau collègue, le député de Vimont, François Gaudreau. Mais les bons mots qu'il a distribués hier ne peuvent tenir lieu ni de politique, ni de vision, ni d'orientation. Car chaque point soulevé impliquait une sous-question à laquelle il ne pouvait pas répondre.

Que signifie, par exemple, demander à la Régie du logement de «planifier et prévenir la demande de logements»? Faut-il mettre fin à tout contrôle des loyers, comme le réclamait hier l'Institut économique de Montréal? Et modifier le Code du bâtiment aurait-il pour impact d'abaisser les exigences de sécurité? La qualité de la construction?

Mario Dumont a répondu aux journalistes comme l'excellent politicien qu'il est, c'est-à-dire en se faufilant sans se mouiller. Il faudra consulter sur le contrôle des loyers, a-t-il dit. La Régie (qui ne fait pas partie des organismes gouvernementaux que l'ADQ veut abolir) sera plus près de la réalité du marché quand on y aura introduit la philosophie adéquate, soit une approche «moins fonctionnariste». Quant au Code du bâtiment, Mario Dumont s'est retranché derrière les organismes représentant des locataires qui disent eux-mêmes que «certaines règles sont devenues abusives». M. Dumont n'avait toutefois aucun exemple à donner.

Au fond, le titre de son communiqué résumait sa pensée: «Le manque de vision du PQ est responsable de la pénurie de logement.»

Il est certain qu'un tel langage plaît à l'électorat; il est toutefois moins clair qu'il témoigne d'une bonne connaissance du dossier. Car l'habitation est un univers bien plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Les études abondent (mais le chef de l'ADQ en a-t-il consulté?), les avis divergent et bien des facettes doivent être considérées. Par exemple, tout constructeur le dira, la rareté de la main-d'œuvre et son vieillissement sont bien plus préoccupants, à l'heure actuelle, que les normes du Code du bâtiment.

Et qu'aurait fait Mario Dumont de l'argent fédéral destiné aux provinces dans le cadre du Programme de logements abordables? Aurait-il favorisé la construction de logements pour personnes âgées, comme en Colombie-Britannique? Plaidé pour subventionner de façon maximale le secteur privé, comme en Ontario? Ou cherché à appliquer le programme aux familles à revenu modeste, comme l'a fait le gouvernement du Québec, auquel il reproche ses choix aujourd'hui?

En fait, Mario Dumont a tout faux lorsqu'il affirme que le gouvernement ne mise que sur la construction de logements sociaux. Québec distribue aussi des suppléments de loyer et des allocations-logement à ceux qui se logent dans le secteur privé — exactement ce que réclament l'Institut économique de Montréal et les associations de propriétaires, comme si ces politiques n'existaient pas déjà.

Le chef de l'ADQ méconnaît aussi les questions de fond. Le fait, par exemple, que la crise du logement locatif que vivent les grandes villes du Québec s'inscrit dans une mutation importante: les Québécois accèdent de plus en plus à la propriété, rattrapant tranquillement le retard qu'ils ont sur le reste du Canada ou certains autres pays occidentaux.

On ne peut donc pas parler de la crise du logement en oubliant le fait que les gens destinés à être locataires sont tout simplement pauvres. Pas tous, évidemment. Mais le bon locataire de la classe moyenne, celui qui rassure les investisseurs, se fera de plus en plus rare. Ce qui a un impact sur le marché. Ce n'est pas pour rien, par exemple, qu'en France ou en Angleterre, on trouve si peu de logements locatifs privés. Dès qu'ils en ont les moyens, les gens deviennent propriétaires! A l'Etat de prendre la relève auprès des plus démunis.

Heureusement, un peu de travail sérieux point à l'horizon. A l'initiative des députés qui en sont membres, la Commission de l'aménagement du territoire tiendra des audiences publiques à l'automne sur la rareté de logements. Le professeur Daniel Gill, de l'Université de Montréal, a été mandaté pour concocter un document qui abordera des enjeux structurels. Quel est l'impact de la transformation des modes de vie sur la demande en logements? Et celui de l'accès à la propriété? Et quelle est la place du privé pour construire des logements abordables? Que fait-on à l'étranger?

Le but, c'est de dépasser le court terme et d'«amener les gens à un autre niveau de réflexion», nous disait hier le député libéral Yvon Vallières, président de la commission. «Ne pas seulement juger ou critiquer les choix gouvernementaux mais comprendre la dynamique dans laquelle on est.» Enfin!

Éducation

Le CSIM mis en tutelle partielle Québec imposera un taux de taxe de 0,35 \$

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Contre la volonté du Conseil scolaire de l'île de Montréal, le ministère de l'Éducation hausse le taux de taxation scolaire à 0,35 \$ à Montréal. Pour s'arroger ce droit, le conseil des ministres a décrété hier la tutelle partielle de l'organisme pour une période de six mois.

La décision du CSIM de maintenir le taux de taxation à 0,33 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2002-03 n'est pas conforme à la Loi sur l'instruction publique, a tranché hier le vérificateur René Paquette, nommé par le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, pour analyser la légalité des choix du conseil.

Sitôt tombée, cette décision était transmise au conseil des ministres avec recommandation de décréter la tutelle partielle du CSIM, ce qu'il a accepté hier après-midi, lors de sa dernière séance de la saison. Cette tutelle est partielle dans la mesure où elle ne concerne que deux articles de la Loi sur l'instruction publique, soit les articles 434.1 et 435, qui ont trait à la capacité de taxer les immeubles et l'imposition de la taxe scolaire.

«La résolution adoptée le 20 juin dernier par le CSIM relativement à la fixation du taux de la taxe scolaire ne respectait pas les dispositions de la Loi sur l'instruction publique, ce qui a forcé le gouvernement à agir», a déclaré le ministre Simard.

Le tuteur nommé par le gouvernement, et qui décidera vraisemblablement sur-le-champ de hausser la taxe scolaire en la faisant passer à 0,35 \$, est Richard Leroux, un consultant en éducation et ancien secrétaire général de la Commission scolaire de Laval. Son mandat se terminera le 26 décembre prochain.

«Le rapport de M^{re} René Paquette nous démontrait clairement que le budget adopté par le Conseil scolaire

de l'île de Montréal avait des conséquences négatives sur les activités pédagogiques des commissions scolaires», a expliqué hier l'attaché de presse du ministère de l'Éducation, Nicolas Girard.

Rappelons que le CSIM a adopté la semaine dernière un budget maintenant le taux de taxation au même niveau que celui de l'an dernier, soit 0,33 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui le plaçait instantanément devant un déficit de 17 millions de dollars. Jugeant le modèle actuel de fiscalité scolaire inéquitable pour Montréal, le Conseil avait auparavant demandé au MEQ de lui donner les moyens d'éviter cette hausse, ce qui lui avait été refusé. Le ministre Simard s'appuie en effet sur la pratique quasi généralisée selon laquelle les municipalités ont atteint le plafond de taxation permis, soit 0,35 \$.

«Il n'y a pas de surprise, c'est ce à quoi on s'attendait, a commenté hier Patrick Carroll, vice-président du CSIM, peu après l'annonce. C'est prévu dans la loi: notre budget n'était tout simplement pas équilibré, et le ministre de l'Éducation a le droit de nommer quelqu'un pour l'équilibrer à notre place.»

«Je suis satisfait; le gouvernement prend la décision de sauver 800 000 \$ pour les milieux défavorisés de Montréal et il évite un déficit de 17 millions», a commenté hier Robert Cadotte, commissaire indépendant à la Commission scolaire de Montréal et membre du CSIM. M. Cadotte, qui a voté pour une hausse du taux de taxation à 0,35 \$, était en désaccord avec la stratégie de son conseil mais croit cependant que le «système de taxation devrait être axé autour de l'impôt sur le revenu plutôt que sur la valeur des maisons».

Une réunion spéciale du conseil d'administration du CSIM sera convoquée pour la semaine prochaine, mais la nomination d'un tuteur ne change rien ni à la structure actuelle du conseil ni à ses activités.

Lac Saint-François

Un cas de pollution intense oppose riverains et agriculteurs

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'intense pollution diffuse qui frappe depuis deux semaines les rives du lac Saint-François à la hauteur de la rivière La Guerre oppose une fois de plus riverains et agriculteurs, qui se renvoient la balle pendant que les solutions se font attendre du côté municipal et du côté provincial.

La rivière La Guerre est le premier cours d'eau en amont de la rive sud du Saint-Laurent. Cette rivière est d'autant plus exceptionnelle que ses eaux sont littéralement hissees dans le lac Saint-François par de puissantes pompes, car le lac, haussé pour les besoins de la navigation par les autorités fédérales, se retrouve aujourd'hui deux mètres plus haut que son ancien effluent! Ottawa a toujours laissé les riverains et les agriculteurs aux prises avec une intense pollution diffuse qu'accroît le pompage en raison du phénomène de suction et de l'irrespect généralisé des normes provinciales sur la protection des bandes riveraines filtrantes. L'émissaire des pompes ressemble à s'y méprendre à celui d'une grande entreprise ou d'une grosse municipalité qui ne traiterait pas ses rejets, au grand désespoir des riverains qui écopent de cette pollution devant leurs résidences.

Cet été, les pluies abondantes des dernières semaines ont engendré une érosion d'une rare intensité. La municipalité vient d'interdire la baignade en raison de l'intense pollution fécale relevée en amont des pompes. Mais plus bas, en aval dans le lac Saint-François, en principe le moins pollué du Saint-Laurent, on a relevé une intensification de la pollution fécale, ce qui fait dire aux agriculteurs que les villégiateurs empirent sensiblement le phénomène dont ils leur attribuent la responsabilité.

Avant hier, Pêches et Océans Canada a prélevé de

l'eau de la rivière polluante afin d'en tester le danger pour la faune aquatique. On y a introduit de petites truites: le taux de mortalité sur trois jours déterminera le niveau de danger pour la faune.

La municipalité a bien préparé un projet d'égout collectif, qui mettrait fin aux installations peu sanitaires qu'on retrouve partout dans la municipalité, expliquait hier au Devoir le président du syndicat de base des agriculteurs de Saint-Anicet, Roger Caza. Mais ce serait trop cher pour les citoyens et les riverains, dit-il.

M. Caza reconnaît que l'agriculture contribue à la pollution qui frappe les villégiateurs mais, dit-il, «ça n'est pas voulu» et c'est plutôt le fait d'une température anormale à tous égards, y compris pour l'agriculture elle-même.

«Les villégiateurs veulent du beau temps, de belles plages et de la bonne eau tout le temps, dit-il. Mais ici, on est dans la nature et on doit composer avec elle. Eux comme nous. On se retrouve tous dans une situation très difficile mais pas voulue. Nos terres sont gorgées d'eau et le mais ne pousse pas: il faut bien évacuer l'eau par la rivière. Et ce n'est pas notre faute si l'eau est si haute qu'elle a noyé les terres et engendré une forte érosion. Ça nous pénalise autant que les villégiateurs.»

Le président local de l'UPA admet cependant que plusieurs agriculteurs ont procédé au cours des derniers jours à des épandages même si le sol était gorgé d'eau, ce qui intensifiera les rejets au cours d'eau à la première pluie.

«Mais on n'a pas le choix: ce n'est pas en août mais maintenant que les plantes ont besoin d'engrais», commente-t-il.

Du côté des riverains, on aimerait que l'environnement détourne la rivière vers le lac Saint-Louis, ce qui transférerait le problème à d'autres...

Équarisseur Alex Couture inc., à Charny

L'air demeure irrespirable, selon les citoyens

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les mesures de contrôle des odeurs émanant de l'équarisseur Alex Couture inc., de Charny, en banlieue de Québec, n'ont pas donné les résultats anticipés par le ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ) malgré les millions investis au cours de la dernière année par cette entreprise, estime le Comité de citoyens pour un environnement sain en Chaudière-Étchemin.

Ce comité avait appuyé l'an dernier le programme d'assainissement de l'air, imposé par le ministère à cette entreprise d'où émanent des odeurs nauséabondes provenant des carcasses d'animaux morts. Le comité a mis sur pied depuis «l'odoramètre», un programme de contrôle des odeurs qui permet, depuis des mois, de dresser un bilan quotidien des odeurs perçues par les voisins.

Force est de constater aujourd'hui que ce programme, qui n'est assujéti à aucune obligation de résultats, ne donne pas les résultats promis malgré l'installation d'un septième biofiltre, d'un épurateur de gaz et de l'éloignement des aires de chargement, soutiennent les citoyens mécontents.

«L'absence de résultat du programme à ce jour ne peut que renforcer l'opinion générale dans la population que le démenagement de l'usine est l'unique solution», a expliqué Madeleine Huberdeau, présidente du comité. L'idée d'une relocalisation de cette entreprise était soutenue l'an dernier par un groupe important de citoyens.

L'entreprise en cause et le ministère attribuaient l'an dernier l'intensité des odeurs pestilentielles à la canicule, qui accélère la décomposition des carcasses. Mais l'argument ne convainc plus les riverains de l'usine car les odeurs ont persisté malgré le temps frais des derniers mois.

EN BREF

Un écran de verdure pour protéger les voisins des producteurs porcins

(Le Devoir) — Les producteurs porcins du Haut-Saint-Laurent ont inauguré hier un projet de haies brise-odeur qui, soutiennent-ils, réduisent l'intensité des effluves d'épandage de plus de la moitié. Ce projet-pilote a été expérimenté aux Porcheres Chanca, à Saint-Louis-de-Gonzague, où des arbres

de taille moyenne (de 1,5 à 2,5 mètres) forment un écran protecteur en réduisant la vitesse du vent et en filtrant les composés responsables des odeurs. Une douzaine de fermes de cette région vont utiliser ce type de haies brise-odeur. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) offre aux producteurs intéressés par cette technologie jusqu'à 10 000 \$ en soutien financier, ce qui couvrirait 70 % des frais occasionnés. Cet argent provient du programme Prime-vert, qui vise à réduire la pollution diffuse, dont l'essentiel est d'origine agricole.

Construction d'un gymnase dans une école privée

Québec s'attire les foudres des commissions scolaires

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) crie au «scandale»: ne digérant pas une aide financière versée par Québec à une école privée, elle s'interroge sur les choix du gouvernement en matière de soutien du réseau scolaire public.

Parce qu'elle juge «scandaleuse» l'annonce faite mardi par Québec de soutenir la construction d'un nouveau gymnase au Séminaire Saint-François, la FCSQ demande au gouvernement «de cesser de soutenir l'agrandissement et la rénovation d'écoles privées au détriment des écoles publiques», a martelé hier son président, André Caron.

Cette réaction virulente survient alors que le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) a annoncé mardi qu'il verserait 825 771 \$ pour la construction d'un gymnase de trois niveaux au Séminaire Saint-François, une école secondaire privée située à Saint-Augustin-de-Desmaures, en banlieue de Québec.

Cette aide financière, versée par le truchement du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec, pourrait être liée à un usage non seulement scolaire, mais aussi municipal et communautaire, tel que le stipule le communiqué du gouvernement.

Mais l'ajout de ce gymnase doit d'abord permettre d'élargir la clientèle des programmes sports-études du séminaire, actuellement saturés, en plus de mieux desservir «la population voisine», ce qui irrite la FCSQ, dont les clientèles au réseau public sont en baisse à la Commission scolaire des Découvreurs, en banlieue de Québec.

«Franchement, on ne comprend pas, on ne comprend tout simplement pas ce geste», a expliqué hier André Caron, président de la FCSQ, visiblement irrité des choix d'investissement du gouvernement. «Si on veut une école privée, que le privé la finance, ce n'est pas au public de le faire.»

La FCSQ n'est de toute évidence pas favorable aux appuis dont bénéficie le réseau privé, «que le Québec soutient déjà beaucoup plus qu'ailleurs», poursuit M. Caron. «Le maintien du parc immobilier du réseau scolaire public est évalué à un milliard de dollars, et on parle de mise à niveau, pas d'agrandissement!», dénonce André Caron, qui a téléphoné hier au cabinet du ministre Sylvain Simard pour manifester son mécontentement.

Montréal

L'informatique appelée en renfort pour protéger l'équilibre budgétaire

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Aux prises avec un déficit d'environ 150 millions pour son budget 2003, l'administration Tremblay-Zampino fera appel aux nouvelles technologies au cours des prochains mois afin de colmater la brèche.

L'idée est encore nébuleuse pour Sammy Forcillo, le chef de cabinet du président du comité exécutif, Frank Zampino. Mais dans le contexte budgétaire actuel, estime-t-il tout de même, elle peut toutefois s'avérer efficace.

«Donc, exit l'augmentation des taxes (le maire a été clair à ce sujet)», a dit Sammy Forcillo, hausse que redoutaient les propriétaires, de plus en plus nombreux dans le nouvel espace municipal. L'économie se fera plutôt... au chapitre des dépenses.

Au cœur de cette nouvelle stratégie budgétaire reposant sur la «redéfinition des façons de faire»: l'informatisation des services offerts aux citoyens «afin de générer des économies de système», a expliqué le chef de cabinet. Comment? Par la modernisation, par exemple, de la Cour municipale et celle, de facto, du traitement des infractions. Un appel d'offres a d'ailleurs été lancé en ce sens à la suite de la décision prise par le comité exécutif hier.

Impossible toutefois pour l'appareil municipal d'évaluer aujourd'hui les coûts de ces mesures ou l'ampleur des économies que celles-ci permettront de réaliser. Encore moins les services municipaux touchés par cette «salutaire» déferlante technologique. Mais une chose est sûre: «plus la période de transition sera courte, plus les économies réalisées seront importantes», espère M. Forcillo, ancien comptable de son état.

Déficit de 148 millions

Et importantes elles doivent être. En effet, la nouvelle Ville de Montréal doit, comme le révélait La Presse dans son édition d'hier, trouver 148 millions dans le prochain exercice financier afin de présenter un budget équilibré à l'automne prochain. Une obligation juridique.

«On le sait depuis le début. La préparation du budget 2003 commence avec un manque à gagner de 65 millions de dollars», a tenu à minimiser Francine Sénécal, vice-présidente du comité exécutif, lors d'un point de presse hier. Et près de 150 millions si on tient compte de la «croissance théorique du budget», a-t-elle poursuivi. Cette croissance tient compte d'une augmentation des dépenses annuelles de la Ville de 194 millions pour une croissance des revenus d'à peine 46 millions.

Le fossé est énorme. «Mais comme notre administration a été élue pour bien gérer la nouvelle ville, a expliqué Mme Sénécal, nous allons analyser la situation pour présenter un budget équilibré pour 2003.»



Sammy Forcillo

LE DEVOIR

LE MONDE

Bush talonne les Palestiniens

■ Le président américain affirme que la corruption aura un prix
 ■ L'Autorité palestinienne annonce des réformes, des élections et, apparemment, la candidature d'Arafat à sa propre succession

MANON CORNELIER
LE DEVOIR

Calgary — Peu importe l'accueil très froid réservé à sa demande de mise à l'écart de Yasser Arafat, le président américain, George W. Bush, a poursuivi son offensive hier et averti les Palestiniens que la corruption et le manque de transparence au sein de l'Autorité palestinienne finiraient par avoir un prix.

M. Bush a profité des rencontres bilatérales qu'il a tenues en marge du Sommet du G8 hier à Kananaskis pour évoquer le plan de paix qu'il a dévoilé lundi. A quelques heures du dîner où le sujet devait être abordé, il n'avait toujours pas trouvé d'alliés inconditionnels, mais son entourage n'hésitait pas à interpréter comme un appui les commentaires ambigus faits mardi soir par le premier ministre Jean Chrétien.

«Le président a dit qu'il serait peut-être mieux de remplacer M. Arafat, avait dit M. Chrétien. Je n'ai pas un point de vue spécifique sur ça. Je penserais que ce serait une bonne chose. Je ne veux pas commenter sur ce mais je dirais seulement que nous avons besoin d'élections rapides et d'avoir le meilleur leadership.» Pour le porte-parole de M. Bush, Ari Fleischer, il s'agissait d'un appui plaisant mais non surprenant.

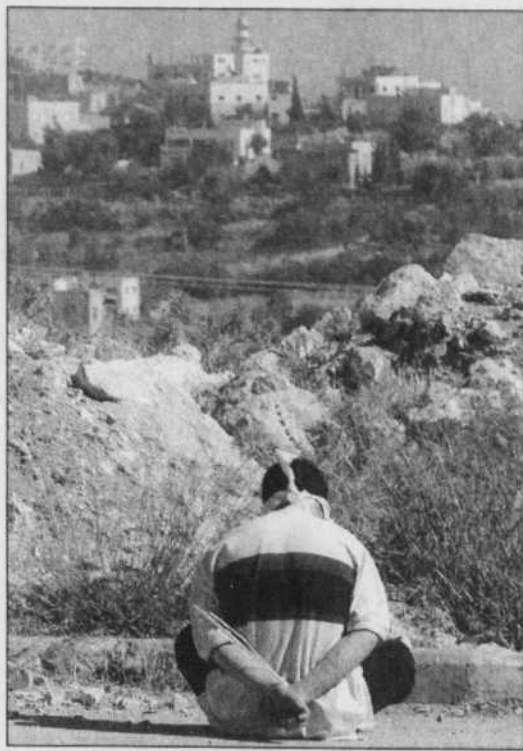
Intérêt nuancé de Tony Blair

Les Américains étaient ravis aussi d'entendre le premier ministre britannique, Tony Blair, montrer un intérêt nuancé pour leur plan tout en prévenant les Palestiniens des conséquences de leur choix.

«Il ne s'agit pas de dire aux gens qu'il est, ça leur revient, mais il s'agit pour nous de dire quelles sont les conséquences d'être des gens qui sont de sérieux partenaires dans la négociation, a-t-il déclaré en présence de M. Bush. Nous voulons que le processus de paix fonctionne, il y a certaines conditions.» Et ces conditions sont un leadership qui rejette le terrorisme et avec qui il est possible de négocier, une infrastructure intégrée en matière de sécurité, des institutions politiques capables d'assurer l'émergence d'un État palestinien viable au côté d'un État israélien en sécurité.

George Bush n'a, de son côté, jamais nommé M. Arafat en s'adressant à la presse mais c'est en réponse à des questions à son sujet qu'il a lancé ses avertissements. «S'il y a un leadership compromis par le terrorisme, nous serons incapables de faire la paix. J'ai confiance que les Palestiniens, quand ils comprendront complètement ce que nous disons, prendront la bonne décision sur la façon d'en venir à la paix.»

Il exige des élections libres et démocratiques dont la légitimité ne peut être mise en doute. Qui en jugera?



GORAN TOMASEVIC REUTERS

À Hébron, un membre présumé des brigades al-Aqsa s'est rendu aux militaires israéliens.

«Le monde libre, a-t-il répondu, ceux à qui on demande de mettre de l'argent. Je peux vous assurer que nous ne mettrons pas d'argent dans une société sans transparence et corrompue. Et je soupçonne que d'autres pays ne le feront pas non plus.»

Le président français, Jacques Chirac, a relevé certains points positifs du plan américain mais a rejeté l'idée de préjuger de l'avenir du président de l'Autorité palestinienne. «Il appartient naturellement au peuple palestinien et à lui seul de choisir ses représentants», a-t-il dit au cours d'une brève conférence de presse où il a montré son agacement devant ce détournement d'attention. Selon lui, l'Afrique doit rester la pièce de résistance du sommet.

Les Palestiniens ont tenté de reprendre l'initiative en proposant hier des réformes, au surlendemain d'un appel du président américain à écarter leur président Yasser Arafat. Dans le même temps, les troupes isra-

éliennes achevaient de s'installer dans les secteurs autonomes de Cisjordanie, où des affrontements ont eu lieu à Hébron, tandis qu'un enfant palestinien de six ans était tué dans le camp de réfugié de Jenine.

Le dirigeant palestinien Saëb Erakat a présenté à Jéricho, ville autonome de la vallée du Jourdain, un vaste plan de réforme sur 100 jours, assurant cependant qu'il répondait «aux besoins des Palestiniens» et non aux injonctions de M. Bush.

La principale initiative porte sur l'organisation d'élections présidentielle et législatives entre le 10 et le 20 janvier et d'un scrutin local en mars, a précisé M. Erakat, sans parler d'une candidature de M. Arafat à sa propre succession. Mais le ministre de la Coopération internationale, Nabil Chaath, a affirmé à l'AFP que M. Arafat l'avait assuré de son intention de se porter candidat. «Bien sûr que le président Yasser Arafat sera candidat, a déclaré M. Chaath, interrogé au téléphone. Oui, le président me l'a confirmé.»

«Scepticisme» israélien

M. Erakat a évoqué une réforme pour un système judiciaire indépendant et «des mesures pour séparer les pouvoirs». Dans le domaine de la sécurité, plusieurs services seront rattachés au ministère de l'Intérieur et, du côté des finances, le gouvernement, qui fait face à d'innombrables accusations de corruption, s'engage à déposer «tous les revenus sur un compte unique du Trésor».

Mais les Palestiniens souhaitent l'aide de la communauté internationale à «un programme d'action et de désescalade qui aidera les deux parties à remplir leurs engagements». «Je voudrais demander aux dirigeants du G8 [...] d'essayer de convaincre le président Bush que ce dont les Palestiniens et les Israéliens ont besoin, c'est de l'action, pas d'une vision», a dit M. Erakat.

En marge du sommet, M. Bush a déclaré que son pays allait conditionner son aide aux Palestiniens à des réformes fondamentales en matière politique, économique et de sécurité.

Israël a accueilli l'annonce des réformes palestiniennes avec «scepticisme». En fin de journée, des échanges de tirs ont eu lieu à Hébron entre Israéliens et Palestiniens retranchés dans le quartier général local de M. Arafat. Selon l'armée, 40 Palestiniens ont été arrêtés dans la nuit de lundi à mardi. Près de Jenine, l'armée a interpellé un membre de la branche armée du FPLP, qui avait revendiqué la semaine dernière une attaque contre une colonie. A Tubas, 20 Palestiniens ont été arrêtés, de même qu'à Aqqa, village des environs, un chef local du Hamas et un agent de la sécurité

Avec l'Agence France-Presse

«Ta'ayush», l'espoir de coexister

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Au sud d'Hébron, en Cisjordanie, des centaines de Palestiniens vivent dans des cavernes comme les générations de paysans qui les ont précédés. Depuis 1999, l'armée israélienne a tenté à maintes reprises de les déloger de leurs abris rudimentaires. La menace plane toujours et c'est leur cause que sont venues défendre deux jeunes militantes israéliennes de passage à Montréal hier pour sensibiliser les Nord-Américains au sort réservé aux habitants des territoires occupés.

Leena Dallahsheh, 22 ans, stagiaire dans un bureau d'avocats à Jérusalem, est d'origine palestinienne et Noa Nativ, de quatre ans son aînée, diplômée en linguistique de l'Université hébraïque, est juive. Après avoir assisté à l'escalade de la violence dans leur pays au cours des dernières années, elles ont jugé qu'il était temps d'agir. Pour y arriver, elles se sont jointes à une organisation humanitaire unique en son genre, un groupe baptisé Ta'ayush («coexistence», en arabe) dont les ramifications commencent à s'étendre dans plusieurs villes israéliennes. Unique, parce qu'elle réunit des forces vives issues des deux communautés afin de venir en aide aux Palestiniens en territoires occupés.

Prônant la non-violence et indépendante de tout parti politique, l'organisation née en novembre 2000, un mois après la deuxième intifada, privilégie davantage l'action que les paroles. C'est sur le terrain que les militants déploient leurs énergies en acheminant aux habitants de villes assiégées de Cisjordanie de la nourriture, des médicaments et des biens de première nécessité.

«Cette association entre Juifs et Palestiniens nous rend service, mais nous nuit à la fois, confie Noa Nativ. Des deux côtés, on nous considère comme des traîtres. [...] Je sais que beaucoup de gens ne veulent pas entendre notre message.»

Elles sont jeunes et croient dur comme fer que les deux peuples pourraient vivre en harmonie dans deux États fondés sur l'égalité des droits. Et elles remettent en question le concept d'État juif qui représente pour Leena Dallahsheh un non-sens. «Il s'agit d'un concept raciste basé sur des privilèges accordés à un groupe au détriment de la minorité», lance avec feu la jeune Palestinienne, qui se plaint de la discrimination dont sont victimes ses compatriotes «dans tous les aspects de la vie», dénonçant avec vigueur la confiscation des terres au profit de colons juifs.

De passage à Montréal, les deux jeunes femmes sollicitent l'aide des Québécois pour poursuivre le travail amorcé sur le terrain. Appuyées par plusieurs organisations d'ici, dont le PAJU (Palestiniens et Juifs unis), l'Alliance juive contre l'occupation et la Fédération canado-arabe, elles iront transmettre le même message sur d'autres tribunes canadiennes au cours des prochains jours.

BELGIQUE

Rejet des plaintes contre Sharon

REUTERS

Bruxelles — Joie chez les Israéliens, tristesse chez les Palestiniens: la justice belge a déclaré hier irrecevables les plaintes déposées contre le premier ministre israélien Ariel Sharon pour son implication dans les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila au Liban en 1982.

La décision de la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bruxelles porte également un coup peut-être fatal à la loi belge «de compétence universelle», qui a entraîné le dépôt de plaintes contre toute une série de dictateurs. «La décision est que les plaintes et les poursuites ont été déclarées irrecevables au motif que [le] code d'instruction criminelle exige que l'auteur présumé du crime soit trouvé sur le territoire du royaume», a dit son porte-parole, Guy Delvoie.

«C'est le scénario catastrophe», a regretté Montserrat Carreras, chargée des relations avec les autorités politiques au sein d'Amnesty International après l'annonce de la décision.

Quelques mètres plus loin, Souad Srour, une Palestinienne qui a perdu dix de ses frères et son père dans les massacres perpétrés par les milices chrétiennes dans les camps de Sabra et Chatila, près de Beyrouth, s'effondrait en larmes. «Je ne laisserai jamais tomber», a-t-elle expliqué, entourée de sa famille, arborant au cou le drapeau palestinien. «Mais je suis très malheureuse de la décision de la justice belge.»

Du côté israélien, le ton était évidemment tout différent. «C'est un cas qui a débuté avec plus de politique que de justice et le résultat est plus de justice que de politique», s'est réjoui Daniel Shek, directeur des Affaires européennes au ministère israélien des Affaires étrangères.

Les avocats de la trentaine de familles qui avaient déposé plainte en juin 2001 contre Ariel Sharon avaient placé beaucoup d'espoir dans la justice belge.

La loi dite «de compétence universelle» de 1993 permet en effet de poursuivre en Belgique des auteurs de crimes contre l'humanité commis par des étrangers dans un autre pays. Quatre ressortissants rwandais avaient ainsi été condamnés l'an dernier par la Cour d'assises de Bruxelles à de lourdes peines de prison pour leur participation au génocide rwandais de 1994 au terme d'un procès retentissant.

L'actuel premier ministre israélien, qui était ministre de la Défense lors de l'invasion du Liban par Israël en 1982, avait en effet été jugé indirectement responsable des massacres de Sabra et Chatila par une commission parlementaire israélienne. Cette commission avait estimé en 1993 qu'Ariel Sharon avait laissé entrer dans les camps les miliciens phalangistes ivres de vengeance après des années de combats avec les Palestiniens.

La loi avait déjà subi deux revers dans un passé récent. Le 14 février dernier, la Cour internationale de justice de La Haye avait jugé illégal le mandat d'arrêt international lancé par la Belgique contre l'ancien ministre congolais des Affaires étrangères, Abdoulaye Yerodia, pour incitation au génocide des Tutsis, estimant qu'il y avait immunité.

Le 16 avril, la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bruxelles avait jugé irrecevables les plaintes contre Yerodia, invoquant l'article 12 du code d'instruction criminelle, qui exige que l'auteur soit présent en Belgique. C'est ce même argument que la chambre a utilisé hier dans l'affaire Sharon, ce qui clôt l'affaire puisque l'invocation des immunités aurait laissé la porte ouverte à des poursuites lorsqu'Ariel Sharon ne sera plus aux affaires.

Le Winner perd sa cargaison de coca

La marine française a arraisonné un cargo en haute mer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Brest — Le cas du cargo Winner, soupçonné d'avoir transporté 1,5 à deux tonnes de cocaïne en provenance de Cuba et à destination de l'Espagne, apparaît comme un important coup de filet international contre la filière maritime du trafic de drogue entre l'Amérique du Sud et l'Europe.

«C'est certainement une première dans l'Atlantique Nord», a estimé le procureur de la République à Brest, François Nicot, devant la presse, en se félicitant de la «coopération internationale» des services de police et de renseignement.

Le cargo cambodgien, arrivé sous escorte hier au port militaire de Brest, a été arraisonné le 13 juin au sud-ouest des îles Canaries par la marine française, lors d'une opération menée conjointement à terre par les autorités américaines, grecques et espagnoles.

Avant cet épisode, marqué par une prise d'assaut du navire arrêté par des tirs de la marine, le Winner avait parcouru un long trajet.

Selon le procureur, le cargo, un vieux navire marchand de 32 ans immatriculé au Cambodge, venait

de Roumanie. Il a traversé la Méditerranée, rejoint Trinité et Tobago (au large du Venezuela) puis Cuba, où il a chargé 2800 tonnes d'acier fondu à destination de Bilbao (Espagne).

Traînée de poudre

Il n'a chargé la drogue qu'au large de Cuba. La cocaïne, conditionnée dans des sachets de plastique placés dans des caisses métalliques, a été chargée en pleine mer grâce à un autre bateau. Elle devait être ensuite transférée du Winner sur une nouvelle embarcation au large de l'Espagne.

Les trafiquants avaient imaginé un «système très rodé de palans» avec des «planches grasses» pour faire glisser rapidement les caisses, sangles, dans l'embarcation ou dans l'eau en cas d'arraisonnement, a précisé le procureur. Seulement une caisse de 80 à 90 kg de cocaïne a été récupérée lors de l'opération et cinq autres seraient tombées à la mer, selon les militaires français qui ont arraisonné le bateau, a expliqué le procureur. «De la cocaïne a pu être également jetée sans qu'on l'observe et je ne peux donc

vous préciser la quantité exacte de drogue qui se trouvait à bord du navire», a-t-il déclaré.

Des enquêteurs de l'Office central pour la répression du trafic illégal de stupéfiants (OCRITS) ont entamé hier, en collaboration avec la police judiciaire, une fouille en règle du navire, mais «il y a vraisemblablement peu de chance» de retrouver de la drogue à son bord, selon le procureur.

Parallèlement, 11 membres de l'équipage du Winner ont été placés en garde à vue au commissariat central dès leur arrivée à Brest. Un douzième homme, de nationalité espagnole, blessé à la cuisse lors de l'arraisonnement, a été rapatrié sur Dakar (Sénégal) dès le jour de l'opération.

La garde à vue peut se poursuivre légalement jusqu'à samedi avant que les hommes ne soient déferés devant un juge d'instruction. Une information judiciaire a été ouverte pour «organisation de groupement ayant pour objet le trafic international de stupéfiants et l'importation et l'exportation de stupéfiants en bande organisée». Les trafiquants risquent la réclusion à perpétuité.

EN BREF

Al-Qaïda fauche des soldats pakistanais

Islamabad (Reuters) — Dix soldats pakistanais et deux membres présumés du réseau al-Qaïda ont été tués mardi dans une fusillade survenue dans une zone tribale du Pakistan, limitrophe de l'Afghanistan, a déclaré hier un haut responsable gouvernemental. La fusillade s'est produite au moment où les soldats pakistanais procédaient à une perquisition à l'intérieur d'une habitation soupçonnée de servir de cache à des militants d'al-Qaïda ayant fui l'Afghanistan. Un petit nombre de soldats américains se trouvaient également dans le secteur, contribuant à la recherche de fugitifs membres d'al-Qaïda et des talibans, mais ils n'ont pas pris part aux combats, ajoute le même responsable. Un Tchétchène soupçonné d'appartenir à al-Qaïda a été arrêté au cours de l'opération et deux autres membres présumés de l'organisation ont été tués dans l'affrontement.

Un appui de taille pour Ravalomanana

Antananarivo (Reuters) — Les États-Unis ont reconnu Marc Ravalomanana en tant qu'unique interlocuteur à Madagascar, hier, jour même des célébrations de l'indépendance et six mois après le début de la crise politique qui oppose les partisans du président élu à ceux du chef d'État sortant, Didier Ratsiraka. Wanda Nesbit, ambassadrice des États-Unis à Antananarivo, a re-

mis à Ravalomanana une lettre du président américain confirmant l'initiative de la Maison-Blanche. «Je pense que d'autres pays vont prendre la même décision, mais j'estime qu'il est un peu prématuré de dire quel pays prendra quelle décision», a déclaré l'ambassadrice à la presse. Serrant fermement le message de Bush, Ravalomanana a salué l'initiative de Washington ainsi que la décision de débloquer les avoirs malgaches gelés par le Réserve fédérale au début de la crise.

Les États-Unis, «une nation sous Dieu?»

San Francisco (AFP) — Une cour d'appel américaine a jugé hier inconstitutionnel le serment d'allégeance récité quotidiennement par plusieurs générations d'écoliers américains en raison de la mention de Dieu qui y est faite. Cette décision sans précédent prise par trois juges de San Francisco a immédiatement déclenché la controverse. Répondant à une requête d'un athée qui se plaignait que sa fille doive réciter le serment, les juges ont considéré, dans leur décision rendue par écrit, que la référence à «une nation sous Dieu» constituait de fait une «profession de foi», et par là même violait la Constitution, qui reconnaît la séparation de l'Église et de l'État. Des millions d'élèves des écoles primaires réclament à leur arrivée le matin le serment d'allégeance, au pied du drapeau et la main sur le cœur. Chacun déclare ainsi: «Je prête serment au drapeau des États-Unis d'Amérique et à la république qui lui représente, une nation sous Dieu, indivisible, avec liberté et justice pour tous.»

Justice russe

15 ans pour le «traître» du KGB

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — L'ex-général du KGB Oleg Kalouguine a été condamné à 15 ans de camp pour avoir trahi son pays au profit des États-Unis, une condamnation digne de la guerre froide contre cet ancien responsable du contre-espionnage, très critiqué à l'endroit de Vladimir Poutine.

Oleg Kalouguine a «divulgué des informations top secret sur le fonctionnement des services de renseignement soviétiques, sur les sources d'information [agents] au Canada, en Australie et en France et sur les «couvertures» des espions soviétiques à l'ambassade et dans les consulats soviétiques aux États-Unis», a affirmé le tribunal de Moscou dans son verdict.

Les informations incriminées sont contenues dans un livre coécrit en 1994 avec un journaliste et publié aux États-Unis sous le titre Le Premier Département, selon Interfax. Par ses activités, présentes et passées, M. Kalouguine, 67 ans, «porte préjudice à la sécurité nationale» de la Russie, a estimé la cour, qui a jugé l'affaire à huis clos. Outre sa condamnation à 15 ans de camp à régime sévère, Oleg Kalouguine a été privé de son grade et de sa retraite.

Dans une réaction à une radio russe, il a affirmé avoir été condamné pour un crime qu'il n'a «pas commis». Il a estimé que sa condamnation prouve que «les héritiers de Beria [chef de la police politique sous Staline], Staline et Andropov [chef du KGB de 1967 à 1982] proclamaient à pleine voix leur emprise sur le pays». Le président Vladimir Poutine est un ex-agent du KGB.

Le procureur avait réclamé la peine maximum, 20 ans, contre Oleg Kalouguine, qui vit aux États-Unis. Son avocat a annoncé qu'il ferait appel.

Ce procès est avant tout symbolique, aucun accord d'extradition n'existant entre la Russie et les États-Unis. C'est la première fois qu'un responsable du KGB est jugé par défaut pour haute trahison depuis la condamnation à mort par contumace en 1985 du transfuge Oleg Gordievski.

L'ex-général, qui a dénoncé à l'époque de la perestroïka la toute-puissance du KGB, s'estime victime d'un «réglement de comptes politique» de la part d'anciens durs des services secrets soviétiques proches de Vladimir Poutine.

Oleg Kalouguine, originaire comme Vladimir Poutine de Saint-Petersbourg, a passé plus de 30 ans au sein du KGB, en particulier aux États-Unis, où il a dirigé le réseau des espions soviétiques en pleine guerre froide. Il a été chef du contre-espionnage extérieur.

Militaires acquittés du meurtre d'un journaliste

Six militaires jugés pour l'assassinat du journaliste russe Dmitri Kholodov, tué en 1994 par une mallette piégée alors qu'il enquêtait sur la corruption dans l'armée, ont été acquittés hier par le tribunal militaire de Moscou, a rapporté l'agence Interfax-AVN. Le ministre de la Défense de l'époque, Pavel Gratchev, qui avait ordonné selon l'accusation de «fermer son clapet» au journaliste mais qui a affirmé que ses propos avaient été mal interprétés, n'avait pas été poursuivi.

La cour a estimé qu'aucune preuve n'avait été présentée de l'assassinat par les six militaires du journaliste du quotidien Moskovski Komsomolets. Le juge a également rejeté la demande de dommages et intérêts déposée par Moskovski Komsomolets et les accusés ont été libérés sur-le-champ après l'énoncé du verdict.

É D I T O R I A L

Ces comptables qui trichent

Un nouveau scandale vient d'éclater sur les places financières avec les révélations impliquant la société américaine de télécommunications WorldCom inc. Des milliards de dépenses déguisées en investissements ont permis à la compagnie de déclarer des profits milliardaires au lieu de pertes certaines. Voilà une autre illustration du genre de manigance à laquelle des vérificateurs comptables que l'on croyait neutres sont prêts à se livrer pour satisfaire l'appétit insatiable des dirigeants d'entreprises qui les font vivre.

WorldCom inc. est la deuxième société en importance aux États-Unis dans le secteur de l'urbain. En 1998, WorldCom inc. avait fait l'acquisition de MCI Communication pour la somme astronomique de 30 milliards de dollars américains, devenant du coup un joueur de stature mondiale. Au plus fort de la bulle spéculative, en 1999, le titre de WorldCom se transigeait à 64,50 \$. Hier, il ne valait plus que ... 0,10 \$.

Cette descente aux enfers a débuté avec la débacle des titres de télécommunications, puis elle a été suivie d'une enquête des autorités américaines concernant les pratiques comptables de la compagnie. Cela a conduit, en mars dernier, à la démission du président fondateur accusé de s'être octroyé des prêts et garanties de prêts pour une valeur de 366 millions de dollars. Un genre de pratique aussi observé dans quelques autres grandes sociétés américaines, toujours à l'insu des actionnaires obnubilés par la performance aussi extraordinaire que temporaire de leurs titres en Bourse. Avant même que ne soit révélé le scandale de cette semaine, ces mêmes actionnaires avaient vu la valeur de leur avoir fondre de 115 milliards il y a trois ans à moins d'un milliard.

Depuis plusieurs mois, WorldCom inc. éprouvait de sérieuses difficultés financières et cherchait désespérément des fonds. C'est donc dans

ce climat de négociations difficiles avec ses banquiers que la direction des finances a maquillé quelque 3,8 milliards de dépenses courantes en investissements productifs, augmentant d'autant les profits et les liquidités sur papier. Une tactique d'une rare grossièreté destinée à peindre en rose un tableau noir, et sur laquelle les vérificateurs externes de chez Arthur Anderson, la même firme de vérification qui vient d'être condamnée dans l'affaire Enron, ont fermé les yeux. On a congédié le directeur financier et annoncé 17 000 mises à pied parmi les 80 000 employés. Mais cela ne suffira pas et on peut d'ores et déjà prévoir que la compagnie, qui croule sous 30 milliards de dettes, se placera bientôt sous la protection de la Loi de la faillite.

Ce nouvel épisode dans la saga de ces grandes sociétés américaines, accusées d'avoir manipulé les livres au profit de dirigeants sans scrupules, prouve une fois de plus la nécessité d'un resserrement des règles et des contrôles. Aux États-Unis, mais aussi au Canada, où le laxisme est encore plus répandu parmi les hauts dirigeants, les ordres professionnels et les organismes de réglementation.

Déjà, certains de ces organismes de contrôle ont annoncé des réformes, aux États-Unis surtout, où l'on interdira désormais à une même firme de comptables d'agir à titre de conseiller stratégique et de vérificateur. Mais, malgré ces modifications, on se rend compte que le mal est profond et sera difficile à déraciner. Avec la hausse des valeurs boursières survenue au cours de la dernière décennie, les dirigeants de plusieurs grandes entreprises ont développé un sentiment d'invulnérabilité qui a décuplé leur cupidité. La réussite de l'entreprise à long terme ne pesait plus lourd devant la croissance du chiffre d'affaires par voie d'acquisition, une stratégie dangereuse qui stimulait la hausse du titre en Bourse. Une fois les marchés effondrés, ce sont les dettes qui font surface, monstrueuses. Et pour améliorer le bilan, quoi de plus simple qu'une petite gymnastique comptable?

Au cours des prochaines années, la justice américaine devra traîner les coupables devant les tribunaux. Mais, quoi qu'il advienne d'eux, c'est l'ensemble de la classe des gens d'affaires et la croissance de l'économie entière qui subiront les contrecoups de ces abus condamnables commis par cette canaille en complet trois pièces.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

Vive les sommets parallèles!

Les sommets parallèles, organisés en marge des réunions des décideurs de ce monde, sont devenus indispensables. Celui qui s'est clos mardi après-midi à Calgary ne fait pas exception. Le G6B — Group of Six Billion — aura permis de soulever des interrogations importantes relativement au plan de sauvetage de l'Afrique, le NEPAD, auquel les chefs des pays du G8, isolés dans un environnement à sécurité extrême, doivent consacrer leur journée d'aujourd'hui.

Les porte-parole du G6B, très articulés, ont ainsi publiquement attiré l'attention sur certaines omissions du NEPAD et sur les pièges qu'il contient. Aux leaders occidentaux qui seraient tentés par la fuite en avant, ils ont notamment rappelé l'ampleur des ravages causés en Afrique par le trafic d'armes occidentales. Ils se sont également demandé comment il se fait que les pays africains, qui regorgent de ressources minières ou pétrolières, sont invariablement victimes de guerres civiles et ceux qui arrivent en queue de liste du classement de l'ONU sur le développement humain. L'exploitation des ressources donne lieu à l'exploitation des enfants; elle procure également de l'argent qui sert à acheter des armes utilisées contre les populations civiles innocentes. Les entreprises occidentales

sont-elles prêtes à admettre leur responsabilité dans ce *pattern* tordeur? Voilà une manière bien documentée de mettre les investisseurs étrangers en garde contre des comportements auxquels certains succombent, attirés par le gain facile.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, et la ministre de la Coopération internationale, Susan Whelan, se sont donné la peine d'aller entendre les participants au Sommet parallèle. Sans se mouiller ni faire de promesses qu'il ne pourrait tenir, M. Graham s'est engagé à porter le message au Sommet du G8. Il s'est même exclamé, dans un moment d'enthousiasme: «Le G6B fait autant partie du sommet officiel que le sommet lui-même!»

On ne saurait assez souligner l'approche constructive de ce Sommet parallèle, lequel, tout en conservant la maîtrise de ses débats, contribue à faire avancer les choses en soulevant des points qui resteraient autrement dans l'ombre. Les gens entendus au cours de ces jours de discussion n'étaient pas tant des antimondialistes que des militants en faveur d'une mondialisation à visage humain. Voilà une attitude beaucoup plus intéressante que les discours exclusivement «contre» de ceux qui aiment à se voir comme les seuls défenseurs du progrès et les seuls détenteurs de la vérité.



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFACON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFTE
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Kananaskis: 300 millions en moins pour l'Afrique

Réunis pour deux jours à Kananaskis, dans un décor exceptionnel, les dirigeants des pays du G8 vont décider de la meilleure façon de venir en aide à l'Afrique. L'Afrique, c'est un continent pourvu de ressources tout aussi exceptionnelles que peut l'être le décor du lieu de réunion. Qu'est-ce qui fait défaut pour permettre à l'Afrique de décoller économiquement, socialement et politiquement? Voilà la question.

On imagine facilement que les problèmes de l'Afrique sont connus, de même que les solutions, puisque des milliers d'experts des pays du G8 et d'ailleurs se sont penchés sur ceux-ci depuis des lustres. Pourquoi, alors, tenir un sommet sur l'Afrique à Kananaskis? Faut-il créer un décor coûteux pour faciliter les prises de décisions? Faut-il un sommet coûteux pour faire la promotion des montagnes Rocheuses et de Kananaskis? La réponse est certainement non.

Si l'on voulait véritablement venir en aide à l'Afrique, on prendrait les décisions en fonction des solutions qui sont connues, en convoquant une vidéoconférence de trois ou quatre heures, quitte à répéter l'exercice tous les six mois, le temps qu'il faudra pour ajuster les solutions aux problèmes à résoudre. À lui seul, le Canada dégagerait 300 millions de dollars canadiens de plus pour l'Afrique en utilisant la vidéoconférence, si l'on tient compte des seuls frais de sécurité.

Comme on peut le constater, s'il est facile d'avoir des budgets importants pour les réunions du G8, cela devient moins évident lorsque vient le temps de consacrer les vrais dollars au règlement des réels problèmes africains. Demandez aux dirigeants des ONG, ils vous confirmeront que ce serait vraiment formidable s'ils arrivaient à débloquer des fonds aussi facilement qu'on le fait pour la sécurité des dirigeants du G8. Par la vidéoconférence, on assurerait une meilleure sécurité aux dirigeants du G8. L'efficacité et la productivité des dirigeants y seraient accélérées. Par contre, le spectacle ne serait pas là, à moins que la vidéoconférence soit présentée à la télé, à l'échelle planétaire.

Avec la formule de la présentation sur tous les réseaux télé du monde, les dirigeants du G8 craignent une chose, les manifestations de désapprobation, les solutions n'étant pas celles que les peuples désirent que prennent les dirigeants. Kananaskis, un endroit de rêve pour nos dirigeants.

André Mainguay
Longueuil, 23 juin 2002

Sur la route de Berthier

Gens du comté de Berthier, sur votre route ambulante un homme sans son carrosse doré, puisque l'or de cet homme résidait dans son expérience du milieu hospitalier et dans son désir d'y apporter des solutions.

Vous ne l'avez accueilli qu'à demi, lui préférant la nouveauté et le changement au risque de prolonger les problèmes du monde de la santé.

Cet homme représentait l'espoir d'une amélioration et vous lui avez coupé la route...

Même le monde médical — on ne peut les accuser tous d'être péquistes — est déçu de devoir recommencer les palabres avec de nouvelles personnes qui n'ont pas l'expérience concrète du milieu.

Je ne reproche rien à Marie Grégoire. Je crois qu'éventuellement, elle pourrait s'avérer une politicienne intéressante. Cependant, vu l'urgence et l'envergure des difficultés que connaît le secteur hospitalier, je crois sincèrement qu'elle ne faisait pas le poids face à un David Levine.

Vous en avez décidé autrement!

Désormais, lorsque des récriminations au sujet du milieu médical se fraieront un chemin dans votre esprit, vous n'aurez qu'à vous en prendre à vous-mêmes.

La circonscription électorale de Berthier avait le pouvoir de doter tout le Québec d'une

personne capable d'aplanir les irritants d'un système bousculé depuis plusieurs années. Une majorité des vôtres a choisi pour tous les Québécois de les priver de cette compétence. Il faudra vivre avec cette décision, quitte à ce que vous en portiez l'odieuse.

Vous avez eu le droit de choisir. J'ai aussi le droit de vous faire connaître ma déception.
Elise Lalonde-Bissonnette
Candiac, 23 juin 2002

La brebis égarée

Joseph Facal a osé. Il a fait l'impensable. Il est allé sur la place publique et a dévoilé ses opinions! Heureusement, le chef Landry s'est hâté de ramener la brebis égarée. Vive la démocratie!

La vieille, c'était à son collègue, le mouton noir mieux connu sous le nom d'André Boisclair, de sortir du droit chemin. Malgré tout, «Facal», comme l'appelle grossièrement le premier ministre, a cru qu'exprimer son opinion faisait partie de son mandat de ministre et, simplement, de citoyen.

Pourquoi toute cette controverse? Le droit d'expression est pourtant l'un des droits les plus fondamentaux de notre démocratie! La responsable, c'est la ligne de parti. Les politiques doivent constamment rester en équilibre sur un fil. Dès qu'ils font un faux pas, ils risquent de laisser aller leur vraie nature et ainsi de montrer à tous qu'ils ne pensent pas tout à fait comme les gens qu'ils représentent. Et c'est parfaitement normal! C'est pourquoi on doit évidemment les laisser tous s'exprimer. Qu'ils soient ministre, député ou citoyen.

Selon moi, Bernard Landry a eu tort de rabrouer son ministre. Joseph Facal, en faisant cette sortie publique, démontrait que le Parti québécois se remet en question, ce qui est essentiel en temps de crise. Cette opinion ne semble pas être partagée par le premier ministre. Il a plutôt démontré que le changement fait peur au Parti québécois.

Domage pour Landry, mais la population en a marre. Ce n'est pas avec de tels comportements qu'il réussira à charmer de nouveau une population de plus en plus adéquate.

Charles Messier
Étudiant en journalisme
20 juin 2002

Le modèle québécois: tenir compte des faits

Depuis les élections partielles du 17 juin dernier, certaines personnes, y compris au sein du mouvement souverainiste, laissent entendre que le «modèle québécois» et les politiques du gouvernement du Parti québécois auraient nuit à la classe moyenne et qu'en conséquence il faudrait les recentrer sur celle-ci. Cette conclusion part d'une prémisse qui est fautive car la classe moyenne, comme celle à plus bas revenu dans la société québécoise, ont bénéficié des politiques gouvernementales, en particulier aux plans fiscal et familial.

Selon une étude de l'Observateur économique canadien d'août 2000, le Québec est la société en Amérique du Nord où la richesse est la mieux partagée. C'est également au Québec que la classe moyenne a vu son revenu disponible augmenter le plus rapidement au Canada depuis 20 ans. Le «modèle québécois» se distingue en cela des modèles canadien et américain, où les plus riches s'enrichissent toujours davantage et les plus pauvres s'appauvrissent toujours davantage.

Je suis le premier à défendre la nécessité d'une actualisation du projet souverainiste et des programmes des partis politiques. Mais une telle actualisation doit s'effectuer à partir d'une lecture objective des faits plutôt que sur la base d'impressions et de préjugés. C'est à ce prix que le débat démocratique permet des décisions éclairées.

Pierre Paquette
Député de Joliette et porte-parole
du Bloc québécois en matière de commerce international
21 juin 2002

L'agent et l'argent

Il est environ 10h et je roule sur la rue Viger en direction du centre-ville. Ma vitesse, je l'apprendrai à mes dépens dans quelques secondes, est de 76 kilomètres à l'heure. Lorsque je passe au coin de la rue Amherst, un véhicule de police surgit de nulle part, gyrophares allumés. C'est bête, j'ai manqué un panneau de signalisation. La vitesse permise, il y a quelques centaines de mètres de là, était de 70 kilomètres à l'heure. Ici, elle n'est plus que de 50, bien que la route passe de deux à trois voies. Mon erreur, comme me le dit l'agent, me coûte 115 \$. Je repars en me sentant terriblement floué. Quel était le but de l'intervention de cet agent? Voulait-il me faire ralentir ou me soutirer de l'argent?

Si cet agent voulait me faire ralentir, il n'avait qu'à positionner son véhicule, gyrophares allumés, près du panneau de signalisation que j'ai manqué pour attirer mon attention. Ce n'est pas ce qu'il a fait. Il s'est plutôt caché et placé en embuscade pour m'attraper en défaut. Est-ce le comportement que l'on attend d'un agent de la paix? Se cacher pour profiter de l'inattention des gens et surgir à l'improviste pour leur soutirer de l'argent, n'est-ce pas un comportement répréhensible dans notre société? Une telle action ne serait-elle pas plus facilement attribuable à des organisations de malfaiteurs qu'à un service de police?

Michel Gourd
Montréal, 19 juin 2002

Me taire?

Il n'y a que les gens racistes qui se sentent obligés de se taire! Si j'avais voulu adopter la culture africaine, je serais allée vivre en Afrique. Or je n'ai pas envie d'intégrer la culture africaine mais de m'en enrichir, certainement.

Si j'avais voulu adopter la culture italienne, je serais allée y vivre. J'y ai d'ailleurs souvent songé. Alors, je suis heureuse de pouvoir côtoyer des Italiens qui m'enrichissent de leur culture (en italien ou en français) quand ça me tente.

Si j'avais voulu adopter la culture chinoise, je serais allée vivre en Chine. Bon, les Chinois ne s'intègrent pas dans leur pays d'adoption. Je ne déteste pas l'aspect exotique du quartier chinois, mais les hommes chinois détestent les femmes. Et ce n'est pas dans leur ghetto qu'ils évolueront. Me faire traiter comme une moins que rien, chez nous, par un Chinois?

Si j'avais voulu adopter la culture espagnole... Je n'ai pas eu besoin d'aller en Espagne. La fiesta, ils aiment autant que nous.

Enfin, je n'ai jamais voulu adopter la culture anglaise parce qu'on me l'a toujours imposée. C'est très désagréable. Et c'est devenu encore plus déplaisant depuis qu'on tente de m'y soumettre sans en avoir l'air, comme si c'était moi qui l'avais choisie.

Les allophones se doivent de promouvoir le Québec. Mais pour eux, qui ont fui les conditions de leur pays, l'économie (disons-le, l'anglais) est souvent le centre de tout. Et puis, ils ont déjà une culture. Et un pays qui la protège. Les Africains ont l'Afrique, les Italiens... Mais nous? Le Québec aux Québécois! Pourquoi le fait de l'affirmer crée-t-il autant de vagues? Même si les racines sont multiples, l'esprit du Québec se doit d'être unifié à travers sa culture française dans l'intérêt économique de tous!

Je n'ai jamais voulu adopter la monoculture américaine, comme bien des gens. Si j'avais voulu, j'habiterais aux États-Unis. Et si les Canadiens anglais persistent à tuer la culture française, les allophones à la banaliser, et si les Québécois continuent de se sentir coupables de la crier haut et fort, nous deviendrons tous des États-Uniens. Voulons-nous un tel passeport? Si oui, pourquoi n'allez-vous pas y immigrer tout de suite en laissant le Québec à ceux qui le chérissent profondément pour sa culture et son esprit? Mais que ceux qui restent, de grâce, cessent de se taire!

Sylvie Bergeron
Auteure de La Conscience du génie québécois
25 juin 2002

IDÉES

Sommet de Kananaskis

À quoi peut-on s'attendre pour l'Afrique au Sommet du G8?

YAOVI BOUKA

Président du Club des entrepreneurs et professionnels africains au Canada-Québec (CEPAQ) et président de l'organisme Leadership africain

Hier s'est ouvert à Kananaskis, en Alberta, le sommet tant attendu du G8. Après une période de flottement, il semble à présent assuré qu'une partie non négligeable de l'ordre du jour sera consacrée à l'Afrique.

En premier lieu, il convient de noter qu'après les événements du 11 septembre 2001, bien que les auteurs des attentats aux États-Unis ne soient pas majoritairement d'origine africaine, l'Occident semble avoir pris conscience, du moins plus que par le passé, du danger que pourrait représenter pour sa propre prospérité et sa sécurité une trop forte progression des foyers de pauvreté dans le monde, notamment en Afrique.

En second lieu, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, selon l'acronyme anglais), proposé au monde par les chefs d'État africains en octobre 2001, pouvait difficilement laisser l'Occident indifférent, tant par la rigueur de la démarche que par la pertinence des analyses et des programmes d'action qu'il met en avant.

La volonté du premier ministre Jean Chrétien de faire de ce sommet celui de l'Afrique l'a mené à effectuer une grande tournée de consultation et de discussions auprès de ses pairs africains. Et ce, sans compter celle menée au Canada même par son représentant personnel, l'ambassadeur Robert Fowler, ni la conférence tenue à Montréal les 4 et 5 mai derniers sur le partenariat Canada-Afrique sous la présidence de Susan E. Whelan, ministre fédérale de la Coopération internationale.

Pour que cela ne soit pas uniquement une affaire canadienne, d'autres hauts responsables du G8 ont récemment visité l'Afrique, notamment l'ex-président américain Bill Clinton, à titre d'émissaire «des dirigeants progressistes occidentaux», suivi du secrétaire américain au Tré-



Hier s'est ouvert à Kananaskis, en Alberta, le sommet tant attendu du G8. Les plus sceptiques croient qu'il s'agira d'une réunion de plus des grands de ce monde, dont les frais d'organisation seront inversement proportionnels aux résultats.

sor, Paul O'Neil, au nom de la nouvelle administration Bush.

Au delà de ces signes de bonne volonté, on peut aujourd'hui se demander à quoi les Africains pourraient réellement s'attendre de ce sommet du G8 à Kananaskis. Les plus sceptiques croient qu'il s'agira d'une réunion de plus des grands de ce monde, dont les frais d'organisation seront inversement proportionnels aux résultats, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté dans le monde, et tout particulièrement sur le continent africain.

De nombreux effets

En fait, même si, à brève échéance, ces retombées pourraient être limitées en d'un point de vue financier, les effets de cette rencontre seront nombreux pour l'Afrique à moyen et à long terme.

En effet, après plusieurs années d'afro-pessimisme, le fait que les documents de discussion du NEPAD émanent des dirigeants africains eux-mêmes permet d'espérer que l'on tiendra réellement compte du point de vue africain lors du sommet.

Aussi, la reconnaissance par ces dirigeants africains du fait que plusieurs d'entre eux avaient mis en œuvre, au cours des dernières décennies, ce qu'ils qualifient de «leadership médiocre» ouvre de meilleures perspectives pour plusieurs facteurs essentiels au développement de l'Afrique, tels le progrès de la démocratie, la saine administration (la «bonne gouvernance», d'après l'expression anglaise) et la résolution des conflits, facteurs dont la pénurie explique dans une large mesure le recul observé au cours de l'histoire récente de ce continent, entres

autres les guerres interminables, la fuite des cerveaux et des capitaux, la multiplication des éléphants blancs, l'accroissement de la dette, les privatisations souvent injustifiées de sociétés publiques et la progression de la pauvreté.

L'arrivée de dirigeants plus consciencieux et plus volontaristes devrait créer un climat de confiance auprès de leurs partenaires occidentaux.

Sur le plan financier, en dépit de nombreuses mises en garde voulant qu'il n'y ait pas de chèques en blanc, le compromis trouvé entre les ministres des Finances du G7 lors de leur dernière réunion, tenue à Halifax le 14 juin 2002 et qui porte à 20 % le taux des contributions de l'aide de la Banque mondiale converties en dons, constitue déjà un signe de bonne volonté. Certes, il faudra des centaines de milliards de dollars pour finan-

cer les programmes d'action énoncés dans le document du NEPAD. Mais il faudra aussi du temps pour mieux se consulter, mieux établir la priorité des projets les uns par rapport aux autres et examiner toutes les possibilités de mobilisation des capitaux.

Sur le plan commercial, l'annonce de l'élimination des quotas d'importation des produits africains sur les marchés occidentaux fait pousser des soupirs de soulagement car cela devrait permettre, dans une certaine mesure, un rééquilibrage des flux des échanges commerciaux de l'Afrique avec ses partenaires, à condition cependant, pour les pays africains, de se familiariser tant avec les mécanismes qu'avec les circuits commerciaux et financiers internationaux. À cet égard, alors que tous les pays du G7 (à l'exception du Canada, qui s'active à en combler

la lacune) se sont dotés d'instruments financiers spécialisés dans le soutien de leur commerce et de leurs investissements à l'étranger, les pays africains sont loin de disposer de tels outils commerciaux et financiers.

Fonds de soutien

C'est pour cette raison que le Club des entrepreneurs et professionnels africains au Canada-Québec (CEPAQ) préconise la mise en place d'un fonds de soutien et de développement du commerce et de l'investissement privé en Afrique. Il s'agirait en effet d'une institution financière capable de soutenir à la fois le petit et le grand projet, de type privé, dans n'importe quel pays ou groupe de pays de l'Afrique, et ce, en toute sécurité pour les bailleurs de fonds, que ceux-ci soient d'origine africaine, américaine, canadienne, européenne ou asiatique. Un avantage majeur d'un tel fonds sera d'offrir à l'épargne africaine des occasions «sûres» et attrayantes d'investissement en terre africaine.

Un autre facteur mobilisateur, direct et indirect, ajout de ce sommet du G8 et au sujet du NEPAD est la frénésie sans précédent tant des médias et des ONG que de la diaspora africaine au Canada et à l'étranger en faveur de l'Afrique. Non seulement ils sont curieux de connaître la nature de la suite que les dirigeants du G8 s'approprient à réserver au NEPAD, ils s'activent aussi pour participer, chacun à sa manière et selon ses possibilités, à ce chantier à long terme qui semble enfin s'ouvrir pour l'Afrique, comme si les Africains de la diaspora d'ici et d'ailleurs semblaient avoir enfin réalisé le rôle de catalyseur, de facilitateur, d'interprète et de développeur que leur confère, selon l'expression de Jacques Attali, leur nomadisme moderne.

À condition cependant que cette diaspora africaine se structure et se fasse reconnaître, tant politiquement qu'économiquement, comme facteur essentiel de développement, tant de l'Afrique que de ses pays d'accueil. À condition aussi et surtout qu'elle-même respecte son potentiel, son originalité, sa diversité et sa complémentarité, en lieu et place de concurrences souvent malsaines et contre-productives, afin d'accompagner les gouvernements du G8 et des pays africains dans la mise en œuvre du NEPAD.

Crise du logement

Une place pour les OSBL en habitation

Ce qui importe dans ce modèle, c'est son humanisme et son caractère convivial

DANIEL ST-GERMAIN
Coordonnateur à la Fédération régionale des OSBL en habitation de Québec et Chaudière-Appalaches (FROHQ)

Malgré les 3000 nouveaux logements qui seront construits cette année au Québec, il n'y a, selon les analyses de la SCHL, aucun espoir de mettre un terme à la crise qui sévit. Au mieux, d'ici deux ans, une amélioration pourrait être envisageable.

Devant pareil constat de l'organisme fédéral, il est pertinent, selon nous, de se poser des questions sur les solutions adéquates pour remédier à cette crise.

Plusieurs groupes de pression militent activement auprès du gouvernement actuel afin d'accroître ce qu'il est convenu d'appeler le «logement social», plus particulièrement des habitations à loyer modique (HLM) à la charge complète de nous tous, contribuables, et, malheureusement, avec les conséquences qui s'ensuivent, règle générale, lorsque le gouvernement s'immisce trop

à fond dans la gestion des problèmes de ses citoyens.

Le bilan est souvent une machine lourde, bureaucratique et déshumanisante pour ceux qui reçoivent cette forme d'aide.

Certes, il y a pire que de recevoir une aide substantielle pour se loger, mais au fond, est-ce vraiment le type de structure adaptée pour assurer une équité pour le futur de notre société? Les sommes versées à ces grosses machines du «social» sont-elles utilisées à bon escient pour l'ensemble des contribuables québécois?

Se poser ces questions, c'est amorcer une réflexion sur le modèle actuellement le plus sous-estimé dans notre société, les OSBL en habitation, soit la formule d'habitation sociale qui connaît la croissance la plus importante parmi les divers modes existants, tels les coops et les HLM.

Clientèle cible

Pourquoi? Parce que le modèle des OSBL en habitation vise à répondre à un besoin ciblé pour une clientèle type dans une communauté donnée et à y répondre par une implication du milieu (des citoyens qui donnent temps et argent) avec un soutien du gouver-

nement pour soutenir leur action civique au lieu de s'y substituer.

Ce qui importe dans ce modèle, c'est son humanisme et son caractère convivial visant à redonner une dignité aux individus en harmonie avec le tissu social du milieu.

C'est, d'une certaine façon, la continuité d'une tendance au «gros bon sens» qui se manifeste de plus en plus dans notre société, principalement chez ceux qui remettent en question l'implication trop grande de l'État et de ses coûts astronomiques pour le contribuable.

Toutefois, le modèle des OSBL en habitation s'adresse essentiellement aux clientèles les plus «laissées pour compte» de notre société, contrairement aux coopératives d'habitation, qui sont l'expression d'une volonté commune des locataires de contrôler les modalités de leur chez-soi, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour nos clientèles qui, bien souvent, n'en ont pas la possibilité.

En fait, la vocation sociale du logement est pleinement spécifique aux OSBL en habitation de par les clientèles que nous desservons.

Nous pensons que le modèle

des OSBL en habitation est le plus pertinent face aux attentes de la population québécoise, soucieuse de faire en sorte que les personnes les plus démunies puissent avoir accès à une aide de leur milieu et témoignent d'une responsabilité assumée de la communauté face à celles-ci.

Pour répondre à la demande actuelle des autres classes sociales moins fortunées, des mesures relatives à l'amortissement et au gain en capital sont nécessaires afin de stimuler la construction de nouvelles unités privées de logement. Puisqu'il s'agit essentiellement de mesures visant des reports d'impôts, elles ne représentent pas réellement un coût en soi pour le contribuable.

Ainsi, plus il se construira d'unités, plus il y en aura de disponibles. L'offre augmentant, les prix des logements diminueront conséquemment.

À l'instar du modèle des OSBL en habitation, une plus grande implication des citoyens dans la résolution de leurs problèmes de logement (tant sur le marché privé que dans le communautaire) nous semble la condition la plus propice à la résolution de la crise actuelle.

Réplique à Jean Larose

L'intelligence revient à l'antenne

SYLVAIN LAFRANCE
Vice-président de la radio française à la Société Radio-Canada

Monsieur Larose, Dans une lettre ouverte publiée par *Le Devoir* le samedi 22 juin 2002, vous dénoncez les récentes décisions de programmation annoncées en vue de la saison d'automne de la Chaîne culturelle de la radio de Radio-Canada. Votre texte faisait à ce point bon ménage de la réalité qu'il importe que les lecteurs et auditeurs connaissent les faits de manière à pouvoir juger de la pertinence de ces décisions.

Précisons d'entrée de jeu qu'aucune des pseudo-citations contenues dans votre texte n'est exacte, qu'aucune ne reflète, même de très loin, les propos ou la pensée de la direction de Radio-Canada. Ni M. Rabinovitch, ni moi-même, ni la directrice de la Chaîne culturelle n'avons à aucun moment déclaré quoi que ce soit qui puisse se rapprocher d'un tel déni de la nécessité de maintenir, à la Chaîne culturelle, une programmation de très haute qualité.

Fausse citation, donc, que celle-ci: «Nous ne voulons plus d'émissions culturelles...» Faux aussi d'écrire, comme vous le faites: «Assez d'émissions intellectuelles, finies les émissions foillées. Ce sont les mots de la direction.» Tout faux, M. Larose. Dommage pour la commodité de votre démonstration, mais ces

choses n'ont pas été dites.

Il est aussi totalement inexact de dire, et je cite le début de votre lettre, «qu'au retour de neuf semaines de lock-out, un à un, les réalisateurs et les animateurs de la «chaîne culturelle» de Radio-Canada sont convoqués par la direction. Ils apprennent qu'ils sont congédiés ou relégués au documentaire». Il s'agit là d'une fausseté magistrale car la très vaste majorité des animateurs et réalisateurs actuels de la Chaîne culturelle seront de retour à l'automne.

Les décisions de programmation annoncées ces dernières semaines ne visent qu'une chose, soit permettre à l'auditoire d'avoir accès, tout au long de la journée, à des contenus culturels, littéraires, musicaux et intellectuels qui demeureront de très haut calibre. Ce choix de l'accessibilité ne se fait absolument pas au détriment de quelque qualité que ce soit car il n'y a, entre ces deux notions (accessibilité et qualité), aucune antinomie, sauf celle que l'on voudrait bien créer de toutes pièces pour alimenter artificiellement une polémique.

Au prétexte que quelques émissions, dont celle que vous avez animée, ne reviennent pas l'an prochain, vous annoncez, M. Larose, une véritable apocalypse qui sonnerait le glas de la pensée et de l'intelligence à l'antenne de la Chaîne culturelle. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'argumentaire est court. Et la prédiction est totalement fautive. Les auditeurs le constateront à l'automne.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francour (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); À l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; À l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzette, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Pilon, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ARAFAT

SUITE DE LA PAGE 1

dans la bande de Gaza. Il a clairement l'ambition de succéder à Arafat. On le compare souvent à l'acteur John Travolta, et la comparaison lui plaît apparemment. Il s'est offert à Gaza une immense résidence de trois millions, dit-on, suscitant même la réprobation d'Arafat. Ce dernier le considère toujours comme son protégé, malgré qu'il ait critiqué son flou face à l'intifada.

Si la Maison-Blanche pouvait choisir, c'est lui qu'elle désignerait. Favori de Washington, il est le prototype de la nouvelle génération de leaders pragmatiques prêts au compromis avec Israël. Il croit encore aux accords d'Oslo, défend un État laïc et démocratique avec Jérusalem-Est comme capitale et juge «irréaliste» d'exiger le retour des 3,8 millions de réfugiés palestiniens. Ses relations avec la vieille garde du Fatah sont donc tendues. On l'a même accusé d'avoir conspiré avec Israël pour mettre Arafat au rancart. Ce qui n'empêche pas les Israéliens de s'en méfier pour avoir orchestré de nombreuses attaques meurtrières contre des colons de Gaza. Les administrations américaines le fréquentent depuis longtemps. Négociateur expérimenté, il est de toutes les conférences internationales depuis 1991. Il est à couteaux tirés avec Jibril Rajoub — chef de la sécurité en Cisjordanie, un autre présidentiable considéré comme un modéré — pour le contrôle des services de sécurité dans les territoires.

A l'opposé de Dahlan, il y a Marwan Barghouti, 43 ans, baptisé le «Napoléon du Fatah» par la presse arabe: à cause de sa petite taille mais aussi pour son énergie et son charisme. Beaucoup plus populaire que Dahlan, un récent sondage le sacre personnalité palestinienne la plus en vue après le cheikh Ahmad Yassine, fondateur du mouvement terroriste Hamas, et M. Arafat. C'est un dur qui répète qu'Israël ne connaît d'autre langage que la force. Emprisonné en Israël depuis le 15 avril, il est un leader principal de la révolte palestinienne et s'est fait, depuis huit ans, l'un des sceptiques les plus importants face à la conduite des négociations de paix par M. Arafat. Dans une société peu ouverte à la critique, souligne un portrait publié par le quotidien britannique *The Guardian*, il a ouvertement dénoncé la corruption au sein de l'Autorité palestinienne.

N'en déplaise au premier ministre israélien Ariel Sharon, qui voudrait peut-être voir dans ces élections le moyen de se débarrasser de Yasser Arafat par des moyens politiques, l'hypothétique disparition du raïs palestinien ne provoquerait probablement pas de grande rupture avec le passé, ni rupture de la prééminence de l'OLP et du Fatah, sa composante centrale.

Autant de conjectures qui risquent du reste de demeurer encore un bon moment dans le champ du théorique. D'abord parce que, déclarait hier un diplomate à l'AFP, la tenue d'élections en janvier est «totalement impensable» si la réoccupation de la Cisjordanie par l'armée israélienne se poursuit. Ensuite parce que «la situation sur le terrain rend totalement illusoire» les prétentions de réformes visant à rendre plus indépendant l'appareil judiciaire et à disloquer le pouvoir concentré entre les mains d'Arafat — qui cumule les trois fonctions stratégiques que sont les présidences du Fatah, de l'OLP et de l'Autorité. Enfin parce que la société palestinienne étant segmentée à l'extrême, il serait impossible pour l'un ou l'autre des candidats de l'emporter sans coalition. Pour des gens comme Hanane Achraoui, membre du Parlement palestinien, l'appel américain à l'éviction d'Arafat ne fait en réalité que renforcer Yasser Arafat — même si, en général, le peuple palestinien est excédé par son régime corrompu.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service de clientèle.

Le *Devoir* est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BUSH

Chrétien a fait état d'un accord imminent avec la Russie sur l'élimination des armes et équipements nucléaires, chimiques et biologiques de destruction massive

SUITE DE LA PAGE 1

de résistance du sommet, et malgré l'importance prise par la question du Moyen-Orient et l'insistance des Américains à ce sujet, on gardait encore le cap hier, à la demande même des autres leaders.

Mais leur réponse au NEPAD ne sera pas assortie de nouvelles ressources financières. Le Canada, l'Europe et les États-Unis ont déjà annoncé, en particulier à la conférence des Nations unies à Monterrey, des hausses substantielles de leur aide. On parle d'une somme qui pourrait atteindre environ 20 milliards de dollars par année.

Reste à savoir à qui l'accorder. Si on ne peut pas annoncer de nouveaux investissements à Kananaskis, peut-être peut-on prouver sa bonne foi en consacrant une grande partie de ces 20 milliards à l'Afrique. Voilà le pari et la raison du débat qui se poursuivait hier.

Visiblement peu désireux de se faire attribuer le mauvais rôle, le président Bush a déclaré qu'*«en ce qui concerne l'Afrique, nous faisons tout ce que nous pouvons»*. «Je ne pense pas que ce soit une compétition», a-t-il dit en présence du premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair. M. Bush a rappelé les promesses faites à Monterrey et celles faites la semaine dernière dans les dossiers du sida et de l'éducation.

M. Bush fait face à des partenaires qui tiennent à aider l'Afrique et à lui accorder la plus grande part de l'aide au développement. M. Blair en fait partie. Le président de la France, Jacques Chirac, aussi.

«Ce serait d'abord légitime, raisonnable et juste et ce serait un des signes forts que nous pouvons donner quant à notre volonté de soutenir et de développer cette action qui s'appelle le NEPAD», a ajouté M. Chirac, promettant d'être très insistant.

CAPITALE

SUITE DE LA PAGE 1

l'un des seuls représentants de sa génération au sein du groupe. Il avait fait le voyage depuis Toronto pour venir manifester.

Sous une pluie torrentielle, les contestataires ont marché plus de deux heures, circulant plusieurs fois sur les mêmes artères. Ils ont d'ailleurs été escortés par une horde de policiers à pied, à vélo et à bord de véhicules banalisés. La circulation automobile a été perturbée, causant quelque émoi chez les automobilistes.

La majorité des commerçants de la ville avaient choisi de garder leurs portes ouvertes. Les grandes tours de bureaux, les édifices gouvernementaux et les ambassades étaient soigneusement gardés par des agents de la paix. Craignant que sa vitrine se fasse fracasser, un franchisé de la multinationale McDonald a placardé sa façade, allant même jusqu'à masquer son enseigne avec du tissu noir.

Selon les informations recueillies par *Le Devoir*, quelques projectiles (balles de golf et peinture) ont été lancés sur des succursales de la Banque Scotia, de la Toronto Dominion et de la Banque de développement du Canada. Cependant, l'atmosphère était somme toute assez festive et la casse attendue n'est jamais survenue. Plusieurs manifestants avaient apporté du matériel pour se parer contre les attaques aux gaz lacrymogènes. Masques à gaz et foulards ont finalement servi à se protéger de la pluie.

«On a été capable de perturber les institutions de la ville», a soutenu Karina Chagnon, porte-parole de la coalition «Prenons la capitale». «Ça s'est très bien déroulé, les policiers ont été surpris. On marchait très vite, on était bien organisé. Ils ne s'attendaient pas à ça.» Mme Chagnon a surtout salué le fait qu'il n'y a pas eu beaucoup d'arrestations. Elle a dit croire que la température a joué en faveur des manifestants puisque les policiers n'ont pu utiliser ni poivre de Cayenne ni gaz lacrymogènes pour contrôler la foule.

«On s'attendait à des manifestations pacifiques et il y a effectivement eu peu d'incidents au cours de la jour-

M. Chirac, qui présidera le sommet de l'an prochain en France, veut encore lui accorder une grande place. Il s'est ainsi publiquement prononcé contre tout détournement de l'attention du sommet de Kananaskis vers la crise du Moyen-Orient, un dossier qui devait être abordé hier soir au dîner.

«Je voudrais rappeler que ce sommet est d'abord et avant tout le sommet de l'Afrique, et ça, c'est un événement d'une portée considérable. [...] C'est la première fois qu'on prend conscience de l'impérieuse nécessité d'apporter à l'Afrique une aide pour sortir de ses difficultés en matière de développement, en particulier, mais aussi de «bonne gouvernance», de démocratie, etc.», a-t-il dit en conférence de presse.

M. Chirac, tout comme M. Chrétien, ne veut pas que le plan d'action soit sans lendemain et a suggéré de prolonger le mandat des représentants des leaders pour l'Afrique afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre du plan. Selon un fonctionnaire canadien, plusieurs solutions seraient sur la table, mais personne ne veut créer une nouvelle institution.

Les leaders du Canada, de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, du Japon et de l'Italie ont eu moins de difficulté à s'entendre hier pour faire de la Russie un partenaire à part entière du G8 et lui confier l'organisation du sommet de 2006. Auparavant exclue des discussions sur l'économie mondiale, la Russie n'y était qu'invitée. Elle en sera maintenant l'hôte, après la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Ils ont aussi convenu, dans le cadre de leur lutte contre le terrorisme, de nouvelles mesures en matière de sécurité dans le transport de passagers et de marchandises. M. Chrétien a aussi fait état d'un accord imminent avec la Russie sur l'élimination des armes et équipements nucléaires, chimiques et biologiques de destruction massive.

née», a reconnu le sergent Daniel Longpré, de la police d'Ottawa. Il a ajouté qu'un véhicule de la police a été légèrement endommagé. Du reste, les forces de l'ordre ont affirmé n'avoir fait qu'une seule arrestation. En tout début d'après-midi, les policiers ont maîtrisé une personne qui faisait l'objet d'une probation stipulant qu'il n'était pas autorisé à participer à de tels événements. Mais un groupe s'est jeté sur les policiers et ceux-ci ont dû relâcher l'individu. Une autre personne a alors été appréhendée pour voies de fait.

Vers 13h45, la foule s'est massée devant une résidence abandonnée. Plus tôt en journée, deux groupes communautaires locaux s'y étaient installés pour dénoncer la pénurie de logements abordables dans la région d'Ottawa. «Les policiers et les médias nous traitent de casseurs quand on parle d'actions directes. Mais les actions directes, c'est aussi le squat, a renchérit Karina Chagnon. On se réapproprie le logement. On cherche à améliorer les conditions de vie des gens.»

Après un long parcours, les manifestants se sont dirigés vers la colline parlementaire. Une fois sur les lieux, ils ont occupé le terrain et sont montés sur les marches devant l'entrée du parlement. Quelques joyeux lurons ont alors joué les effeuilleurs devant un parterre de caméras.

Les marcheurs ont ensuite participé à un rassemblement à saveur plus politique devant l'ambassade des États-Unis. Des blocs de béton avaient été installés devant l'édifice et des centaines d'agents de la GRC gardaient les lieux. Les policiers portaient le gilet pare-balles et, à la ceinture, pendaient un casque et du matériel fumigène pour disperser les foules. Les manifestants ont alors fait brûler une effigie de George W. Bush, rebaptisé le «BBQ texan» pour l'occasion.

Les manifestants se donnent de nouveau rendez-vous aujourd'hui sous le thème «Personne n'est illégal». Ils feront la tournée des ambassades pour dénoncer le racisme, les guerres, les génocides et les mesures de sécurité adoptées à la suite du 11 septembre.

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

de 25 % par rapport à l'exercice précédent qui, lui également, s'était terminé par une diminution.

Ce recul prononcé est attribuable à trois facteurs. Le premier, on s'en doute, s'appelle piratage, ce qu'en langue de coton on nomme téléchargement. La progression de ce phénomène, et l'effet déflationniste qui lui est inhérent, a eu un impact tangible sur l'industrie. Le deuxième facteur a trait au comportement des consommateurs. Une portion des sommes consacrées à la musique va désormais aux jeux vidéo. Le troisième? Le DVD. Important producteur de jazz au Canada et distributeur d'un bon nombre d'étiquettes musicales, Jim West a souligné que les ventes de DVD comptent pour 30 % des ventes faites par les disques.

En ce qui concerne plus précisément le jazz, l'année qui vient de s'écouler a été épouvantable. Dans la foulée des multiples transactions réalisées par des apprentis sorciers du type Jean-Marie Messier, grand patron du conglomérat Vivendi Universal, le corps du jazz a été ramené à peu de chagrin.

Qu'on y songe: après que Sony-Columbia eut annoncé la fermeture de son département jazz, étiquette qui avait sous contrat Wynton Marsalis, les autres bonzes de l'industrie ont emboîté le pas. Ainsi que l'a rappelé Jim West, Warner Brothers tout d'abord et BMG ensuite ont laissé tomber la

plupart de leurs artistes pour mieux se concentrer sur les valeurs sûres, essentiellement des chanteurs et chanteuses.

Les autres compagnies, on pense à Verve, Blue Note ou Enja, ont réalisé une soustraction dans le nombre d'enregistrements tout en s'appuyant sur leurs catalogues, par ailleurs très riches. Ceci explique cela: on multiplie les rééditions. À ce propos, on ne le répètera jamais assez, l'opération est tout-bénéfice. En effet, republier le disque enregistré il y a 30 ans par des musiciens aujourd'hui décédés ramène les coûts de production à trois fois rien.

Cela étant, les nouvelles technologies ont eu un effet à la fois bénéfique et pervers. Ainsi que l'a confié Jim West, «tout le monde peut produire en digital aujourd'hui. C'est beaucoup moins cher de nos jours qu'auparavant. Mais à cause de cela, il y a justement trop de productions, trop de nouveautés en même temps.»

À cela s'ajoute un autre aspect: on compte aujourd'hui de plus en plus de musiciens qui enregistrent et publient trop de compacts. Des saxophonistes comme Lee Konitz ou David Murray, des pianistes comme Paul Bley signent tellement de disques que l'amateur se retrouve Gros-Jean comme devant.

L'amateur... Lui aussi a changé. Plus exactement, le vieillissement de la population a eu la consé-

FOOT

SUITE DE LA PAGE 1

Séoul, à l'occasion de la cérémonie de tirage au sort des groupes en vue de la Coupe du monde.

«Nous avions tous les deux une corde autour du cou, a dit Scolari. Ce n'était pas facile. On s'est donné l'accolade, on s'est félicités et on s'est dit que peut-être nous nous retrouverions en finale.» Et vous pouvez parier qu'il y avait pas loin un preneur aux livres qui rigolait.

Etrangement, malgré plus de 140 ans d'histoire combinée au sommet, ces deux-là ne se sont jamais rencontrés dans le grand théâtre. Septième finale pour la Selecao auriverde, septième finale pour la Nationalmannschaft, ça n'en laisse que quatre où ni l'un ni l'autre n'étaient, et je vais vous faire une petite fleur en soulignant que vous êtes beaucoup trop jeunes pour vous souvenir de trois d'entre elles: Uruguay-Argentine en 1930, Italie-Tchécoslovaquie en 1934, Italie-Hongrie en 1938 et Argentine-Pays-Bas en 1978.

Bon, ce n'est pas tout à fait vrai: non pas que vous êtes trop jeunes mais qu'ils ne se sont jamais rencontrés. En 1974, au premier match du second tour, le Brésil avait affronté la RDA, mais ce n'était qu'une moitié d'Allemagne (ce qui, en vertu de la tradition, aurait dû donner une victoire de 1/2 à 0 pour les Est-Allemands, or le Brésil gagna 1-0, preuve que ça ne compte pas). D'ailleurs, lors de cette Coupe du monde qui se déroulait en RFA, la RDA l'emporta contre la RFA 1-0, alors que ç'aurait dû logiquement se terminer 1/2-1/2, et le grand Franz Beckenbauer en profita pour faire une sortie égale en virulence à celle de Phil Posposito deux ans plus tôt au terme du quatrième match de la Série du siècle. La harangue avait porté fruits puisque l'Allemagne de l'Ouest, la démocrate alors que c'est l'autre qui portait le nom de démocrate pour camoufler le fait qu'elle ne l'était pas et travaillait en priorité à produire des nageuses, enfin c'est une histoire très compliquée, l'Allemagne de l'Ouest donc finit par remporter le précieux trophée.

À ce jour, le Brésil a remporté quatre championnats de la univers, l'Allemagne trois. Tel qu'aussi énoncé ici même il y a quelques jours, la coupe restera donc dans le cercle fermé ordonné par la franc-maçonnerie mondiale au cours du dernier demi-siècle et qui comprend, outre nos deux lasses, l'Italie, l'Argentine et les équipes hôtes. C'est plate mais c'est de même.

Les x'experts disent que le passé est garant de l'avenir jusqu'à ce qu'il se produise quelque chose qui montre que ce n'est pas vrai, mais il reste que les trois dernières finales impliquant l'un ou l'autre de ces clubs n'ont pas été l'occasion, mettons du point de vue de l'observateur neutre n'ayant aucun intérêt émotif ou pécuniaire dans l'issue de la chose, d'un emballement excessif.

En 1998, avec un Ronaldo tout croche autour duquel ont circulé toutes les rumeurs, maladie grave, peine d'amour sévère, obligation de jouer imposée par Nike, le commanditaire de l'équipe qui voulait voir ses excellents produits de fabrication syndicale exposés sur la plus grande scène du monde, le Brésil s'est fait servir une correction par la France, 3-0.

En 1994, les Auriverde et l'Italie avaient fait match nul 0-0, un bonheur toujours indicible, avant de s'expliquer aux penaltys. Le Brésil y avait dominé 3 à 2, grâce notamment à un tir hors cadre de Roberto Baggio pour clure le tour.

En 1990, si ma mémoire m'est restée fidèle par-delà toutes ces années de galère, il ne se passa, à part l'odyssée du Cameroun, pas grand-chose qui soit racontable aux petits-enfants pendant les longues soirées d'hiver au coin de la patte du poêle. Mème sur le site officiel de la Coupe du monde de la FIFA™ — au cas où vous ne le sauriez pas, la FIFA exige le ™ lorsqu'il est question de sa Coupe du monde —, qui ne se caractérise pas par une approche critique tous azimuts, on peut lire: «Une Coupe du monde de la FIFA™ [qu'est-ce que je vous disais] terriblement décevante, avec trop de football défensif et ennuyeux et trop de matchs gagnés aux tirs au but. La finale elle-même, entre la RFA et l'Argentine, est la moins intéressante de toute l'histoire de la compétition.»

La Mannschaft avait gagné 1-0 sur un penalty tardif d'Andreas Brehme. Soporifique. Si vous le voulez bien, on va se souhaiter mieux cette fois-ci. Ça va assez mal dans le monde comme ça.

jdion@ledevoir.com

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

Durant le Festival de Jazz, le Gutenberg vous offre un Trio Jazz de 19 h à 2 h

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com